

1.1. La désignation « langues mba » fait référence à un ensemble de quatre langues minoritaires parlées en République Démocratique du Congo. Il s'agit du *ndunga* (*ndūngā.lè*, nom de langue en classe 3, sigle ISO-639-3 ndt, connu également sous le nom de mondunga par ses voisins bantous) ; du *mba* (*mbà.nè* en classe 3n, mfc) qui donne son nom au groupe ; du *dongo* (*d'òngò.kò* en classe 5, doo) ; et du *ma* (*à.mà.lò* en classe 3, msj). Elles forment un sous-groupe du groupe sere-ngbaka-mba de la branche oubanguienne des langues Niger-Congo (<https://www.ethnologue.com/subgroups/sere-ngbaka-mba>) mais, contrairement à toutes les autres langues oubanguiennes, elles possèdent un système de classification nominale par suffixes (singulier et pluriel) et un système d'accord reliant les déterminants aux nominaux qu'ils déterminent.

1.2. Nous envisageons de « reconstruire » un système de suffixes de classification nominale commune pour un ancêtre des langues mba. Notre hypothèse de départ sera d'abord que ces suffixes auront uniformément la forme $-CV^1$, et ensuite que la marque d'accord générée par chaque suffixe, qui la forme C^{-2} , calquera le consonantisme de celui-ci. Par conséquent, si un écart existe entre la consonne suffixale et celle de la marque d'accord correspondante dans une langue actuelle, on doit l'envisager soit comme une conséquence d'un changement phonétique agissant sur l'un ou sur l'autre à partir d'une identité originelle³, soit comme un remplacement.

Au niveau de la protolange, la $*-V$ dans la formule représentant les suffixes serait d'aperture moyenne mais son trait distinctif antérieur/postérieur reste indéterminé. En effet, $-V$ est antérieure en *ndunga* et en *mba*, postérieure en *dongo* et en *ma*, et rien ne conduit à privilégier le choix de l'un plutôt que de l'autre. Il faut toutefois garder à l'esprit le fait que dans ce contexte morphologique, aucune opposition vocalique n'est possible.

Notre reconstruction demeurera schématique car nous ne disposons pas du système phonologique du « proto-mba » que nous recherchons. Il sera toutefois possible de formuler des hypothèses plausibles car les données nous permettent de partir de la prémisse de changements phonétiques relativement minimes, de telle façon que, dans la série comparative correspondant à

¹ Les formes canoniques des langues mba seront toujours exprimées en termes de consonnes (C) et de voyelles (V). Les suites de consonnes sont exclues de ces langues si ce n'est pas en contexte d'idéophonie. Il est probable en revanche qu'il faille prévoir des séquences de voyelles. En ce qui concerne les tons, les analyses synchroniques restent défailtantes à notre avis. Il nous paraît évident que des phénomènes de faille tonale sont à l'oeuvre dans au moins certains de ces systèmes et aucune reconstruction tonale ne peut être envisagée avant que ces phénomènes ne soient mis en lumière.

² Ces marques n'ont aucune voyelle repérable associée. Au contraire, elles se trouvent en général avec une voyelle spécifique postposée, porteuse d'un contenu sémantique propre.

³ Il sera bien plus compliqué de reconstruire une syntaxe des phénomènes d'accord et nous n'envisagerons pas cette tâche ici.

chaque élément, suffixe nominal ou marque d'accord, une réalisation phonétique qui pourra être identifiée comme identique au son reconstruit apparaîtra presque invariablement dans au moins une langue. Les formes à reconstruire ressortiront donc d'un examen conjugué des suffixes nominaux et des marques d'accord jugées originelles, celles-ci étant plus conservatrices.

Si par ailleurs la propriété de l'unicité de la correspondance entre les consonnes des suffixes et des marques d'accord n'est pas avérée dans une langue moderne, on pourra toujours identifier parmi les différentes marques celle qui est originelle et la distinguer de celle qui est innovante.

1.3. Les suffixes⁴ se distribuent en deux ensembles, celui des singuliers et celui des pluriels, et appartiennent exclusivement à l'un ou à l'autre. Chaque suffixe au singulier est apparié à un suffixe au pluriel. C'est cet appariement qui donne lieu à ce qu'il est convenu d'appeler des genres. S'il peut bien exister une poignée de radicaux qui ne s'emploient qu'au singulier ou qu'au pluriel, la majorité des radicaux appartenant à chaque classe du singulier ou du pluriel sera appariée à une autre classe du nombre opposé.

Dans les systèmes de classification nominale de toutes les langues mba, il y a plus de suffixes dans le paradigme du singulier que dans le paradigme du pluriel. Par conséquent, il y aura nécessairement différents suffixes qui vont s'apparier au même pluriel et inversement : il y aura nécessairement des radicaux appartenant à la même classe au pluriel - partageant donc le même suffixe et la même marque d'accord - qui s'apparieront à des singulier différents.

1.4. Or, dans chaque système, on trouve également des radicaux appartenant à la même classe au singulier - partageant donc le même suffixe et la même marque d'accord - qui s'apparient à des pluriels différents. Dans ces cas contingents, on verra qu'une forte majorité des membres de la classe en question s'apparie avec un pluriel donné et que l(es) autre(s) appariement(s) est/sont en petite minorité. Nous pouvons donc parler d'un pluriel préférentiel en se référant à l'appariement majoritaire.

Cette situation pourrait justifier l'adoption comme hypothèse de départ l'appariement de chaque classe au singulier avec un seul pluriel dans la langue commune, les appariements multiples étant postérieurs et innovants. Or, étant donné la généralité du phénomène dans les langues modernes, il est probable qu'il existait déjà à l'époque de la langue commune des appariements de classes du singulier à des pluriels multiples. La situation originelle d'un appariement unique de chaque classe au singulier serait donc à renvoyer à une époque encore antérieure. On peut alors imaginer une situation à une époque déterminée de la langue commune telle que les appariements minoritaires étaient devenus suffisamment nombreux pour créer une sorte de flux propice à l'innovation permanente dans ce domaine. La différenciation dialectale aurait pu favoriser ensuite dans chaque parler certains appariements minoritaires face à d'autres et aussi en permettre l'introduction de nouveaux, inconnus ailleurs.

⁴ Cet exposé est rédigé après prise de connaissance (sur suggestion de Helma Pasch) de Güldemann & Fiedler (2019) qui accomplit un travail salutaire de mise en ordre de la terminologie concernant la classification nominale. Nous ne citerons cet article-cadre qu'ici mais tout effort a été fait pour que la terminologie que nous employons satisfasse les critères qui y sont stipulés.

1.5. Si on retient donc l'hypothèse du caractère innovant de ces appariements multiples, on peut se poser la question de savoir si l'abandon de l'unicité avait un fondement ou une motivation. Pour entreprendre une recherche des motivations possibles, il faudra d'abord spécifier que nous faisons référence à la création de sous-classes de radicaux dans chaque classe du singulier concernée, déterminées par l'appariement à des pluriels différents. En effet, s'il s'agissait d'appariements différents d'un même radical, nous nous trouverions dans un cadre de paradigme dérivationnel.

Précisons que nous n'avons aucunement l'intention d'exclure l'existence, dans un ancêtre des langues mba, de suffixes de classification nominale ayant une fonction dérivationnelle (cf. ci-dessous, 2.4) mais nous pensons que cette fonction n'a jamais dû être exclusive : les classes accueillant des dérivés contenaient en même temps d'autres radicaux qui n'étaient pas concernés par un tel procédé.

La dérivation principale, celle qui produit des noms d'action à partir de radicaux verbaux, est bien conservée en ndunga et en mba, véhiculée par un suffixe unique, celui de la classe du singulier numérotée ⁷⁵. Or, une autre dérivation du même type apparaît à l'état de vestige dans ces deux langues, associée à son tour à une dérivation supplémentaire, celle des noms d'agent. On trouve ainsi en ndunga dans le genre désigné 3/4 quelques cas de noms d'action formés à partir d'un radical verbal, puis un ensemble de nominaux qui sont sémantiquement des noms d'action mais dont le verbe source ne semble plus être connu⁶. Ces mêmes radicaux se trouvent placés dans le genre 1/2 formant les noms d'agent correspondants. On voit donc apparaître dans ce cadre un rapport entre deux appariements singulier/pluriel (genres) différents, ici 3/4 et 1/2.

1.6. Bien entendu, dans un système où le nombre de flexions du singulier est supérieur au nombre de pluriels (cf. ci-dessus 1.3), il ne faudra pas exclure la possibilité de trouver des dérivations impliquant deux singuliers appariés à un seul pluriel. C'est une telle configuration qu'on aurait pu imaginer en ndunga, qui forme ses noms d'actions à partir du radical verbal dans la classe 7 dont l'appariement préférentiel est avec la classe 2. Or, le genre 1/2 accueille de nombreuses désignations d'êtres humains et par conséquent, on pourrait s'attendre à y trouver des noms d'agent obtenus avec le radical verbal, source du nom d'action correspondant, de telle façon que seuls les

⁵ La numérotation des classes utilisée ici est celle de Pasch (1986, désormais HP). Cet ouvrage est une somme des connaissances de la morphologie nominale et de la syntaxe du syntagme nominal dans ces langues, rassemblant toutes les données pertinentes, extraites de diverses publications antérieures et des notes de terrain de Peter Hackett, consultables à la School of African and Oriental Studies à Londres, puis complétées par ses propres enquêtes au Zaïre au début des années 1980. Il est indispensable et n'a qu'un seul défaut majeur, le nombre de coquilles. La restauration du texte voulu est souvent facile mais des doutes persistent et des fautes imperceptibles peuvent induire en erreur. L'ouvrage a été préparé avant la généralisation de l'informatique dans le traitement des données dont il aurait certainement bénéficié.

Notons que le paradigme des suffixes du pluriel est constitué des nombres pairs de 2 à 10. Toutes les classes à partir de 11 appartiennent au singulier et il y a par conséquent deux nombres pairs, 12 et 14, qui correspondent à des suffixes du singulier.

⁶ Notons toutefois de Boeck (1952 : 30) : « Il existe une forme verbale qui de notion est un infinitif intransitif. Elle possède le suffixe statif *-la...* » De Boeck rapproche ce suffixe d'un suffixe de dérivation verbale *-l-* (48-50) plutôt que du suffixe de la classe 3 *-le*.

singuliers s'opposent. Or, cette possibilité de confusion sémantique au pluriel n'est en fait pas attestée. Au contraire, HP (69) a relevé une inversion fonctionnelle chez un locuteur qui place 'mensonge', terme formé par redoublement du radical verbal 'mentir', dans le genre 1/2 et le nom d'agent 'menteur' dans le genre 7/2, sans doute sous l'influence d'encore une autre dérivation qui permet d'obtenir en 7/2 'locuteur de' à partir d'un nom de langue en 3/4. Ici encore, l'association de deux genres est préférée.

1.7. Le mba aussi, tout en employant le suffixe de la classe 7, appariée avec la classe 2 au pluriel, pour obtenir le nom d'action de tout verbe, conserve des vestiges d'une association du genre 3/4, employé pour des noms d'action, avec le genre 1/2 pour des noms d'agent correspondants. Mais comme en ndunga encore, on n'y trouve aucune trace d'une association comparable entre les genres 7/2 et 1/2.

On remarque en dongo la formation d'ethnonymes en classe 7, associés à des noms de langue placés maintenant en classe 5, reprenant le phénomène observé en ndunga, mais aucune trace des dérivations de noms d'action ou d'agent n'y subsiste. Les phénomènes de dérivation par suffixe de classe nominale semblent absents du ma.

1.8. Le partage du pluriel n'est donc pas attesté dans le cadre dérivationnel. En revanche, le partage d'un singulier par des pluriels différents est attesté, encore en ndunga, dans une dérivation d'une extension très limitée impliquant des noms collectifs. En effet, le radical signifiant 'cheveu(x)' est fléchi dans deux genres, le préférentiel 5/6 et un minoritaire 5/2. HP (63) citant de Boeck (1952) explique que le pluriel en classe 6 désigne 'quelques cheveux', celui en classe 2, 'la chevelure'. Les autres nominaux en 5/2 sont 'herbe' et 'légume' pour lesquels aucun variant n'est attesté en 5/6 mais il s'agit en toute vraisemblance de formations analogues.

1.9. Après cet aperçu concernant la dérivation dans les langues mba, nous pouvons revenir à notre interrogation de départ (1.5) : quelles sont les raisons possibles de la formation de sous-classes dans les classes du singulier selon l'appariement au pluriel ? Il est concevable que des genres minoritaires sans aucun caractère dérivationnel trouvent leur origine dans un simple transfert de radicaux d'un pluriel vers un autre sur la seule base de critères sémantiques. Ainsi le genre 7/6 en ndunga fléchit trois noms d'insectes : 'mouche', 'chenille (*sp. ?*)' et 'fourmi rouge (*sp. ?*)'. Sur la base de l'exemple que nous venons d'évoquer (1.8), on pourrait penser qu'il s'agit là d'insectes qui, pour une raison culturelle qui nous échappe, doivent être traités comme un ensemble d'individus et non pas comme une masse et qui seraient distingués d'autres espèces placés par exemple dans le genre 7/2.

Ces genres minoritaires sont manifestement « irréguliers » et permettent des évolutions divergentes de chaque radical concerné selon les sollicitations du discours. Bien entendu, le processus qui donne lieu, tant au choix des radicaux affectés qu'au choix des appariements innovants mis en jeu, nous reste obscur. Nous pouvons toutefois conclure à l'existence d'un comportement linguistique en quelque sorte ludique qui peut entraîner le brouillage des motivations des formations innovantes lorsqu'elles sont d'ordre sémantique, peut-être à échéance relativement brève. Ainsi, nous voyons que l'emprunt probable 'moustique' (présent en lingala, en zande et sans doute ailleurs) n'est pas attiré par le genre minoritaire 7/6 et se trouve placé dans le genre préférentiel 7/2.

1.10. Les considérations exposées dans les paragraphes précédents nous incitent à nous limiter à la reconstruction des appariements préférentiels formant des genres tels que chaque classe du singulier est apparié à une seule classe du pluriel. Des jugements au sujet de l'ancienneté des appariements minoritaires où des radicaux appartenant à certaines classes du singulier auraient trouvé un pluriel alternatif sont en effet impossibles à formuler avec les données dont nous disposons.

Or, notre présentation jusqu'ici pourrait laisser croire que la diachronie des langues mba ne consiste qu'en un brassage d'un nombre invariable de classes déjà présentes dans la langue ancienne. Il n'en est rien. Si nous prenons comme seul indice de complexité le nombre de suffixes de classes nominales ainsi que le nombre de genres formés avec ces mêmes classes, nous dirons que les systèmes de classification des langues mba modernes sont, à des degrés différents, plus complexes que le système à reconstruire pour la langue commune.

Nous pensons que la source principale de cette complexification est l'intégration progressive d'une distinction sémantique, l'opposition \pm animé, qui rentre en concurrence avec le système de classification pré-existante. Ce processus d'intégration peut entraîner l'apparition de nouveaux suffixes de classes : on postule ainsi un appariement d'une classe 1 avec une classe 2 en mba commun (cf. ci-dessous 2.1), genre qui en dongo se trouve scindé en deux sur la base de ce nouveau trait sémantique. En effet, on trouve une classe 1 ayant le suffixe *-wo*, appariée avec la classe 2 avec suffixe *-yo*, composée entièrement de termes désignant des être inanimés. Ces suffixes et leur appariement sont hérités. Or, il existe également un certain nombre de polysyllabes sans suffixe au singulier qu'on place dans une classe 1a désignant des êtres animés et formant son pluriel avec le suffixe *-jo*, numérotée 2a⁷. Ces classes constituent des innovations et n'ont pas de correspondance au niveau de la langue commune.

1.11. Ce type d'innovations dans l'ensemble des suffixes nominaux peut être accompagné de perturbations dans le système des marques d'accord. Ainsi, le dongo a une classe que HP numérote 9 et qui accueille des radicaux désignant tant des inanimés que des animés, par exemple, *bí-ŋgò* 'chèvre' et *dú-ŋgɔ* 'trou'⁸. Or, cette classe s'apparie tant avec la classe 2 quand il s'agit de radicaux désignant des inanimés qu'avec la classe 2a dans le cas de radicaux avec le trait + animé. Ainsi l'inanimé *dú-ŋgɔ* a comme pluriel *dú-yɔ* 'trous' appartenant à la classe 2 alors que le pluriel de *bí-ŋgò* est celui de la classe 2a, *bí-ɲò* 'chèvres'.

A l'instar des autres classes qui reproduisent la situation que nous considérons comme originelle, la marque d'accord des trois classes, le singulier 9 et les deux pluriels 2 et 2a, devrait être une consonne identique à celle du suffixe respectif, suivie d'une voyelle décidée par le contexte phonologique et/ou morphologique. Cette marque est exigée par exemple dans le syntagme 'quel x ?'. Ainsi pour *kù-ló/kù-só* 'cuisse' dans le genre 3/4 (singulier *-lo*, pluriel *-so*), on trouve :

(1a) *kū-ló nì-è-lɔ* 'quelle cuisse ?', (1b) *kū-só nì-è-sɔ* 'quelles cuisses ?'

où *-nì-è-* est le composant interrogatif '(le)quel ?'. On s'attend alors à trouver pour *dú-ŋgɔ/dú-yɔ* :

(2a) *dú-ŋgɔ nì-ɛ-ŋgɔ* 'quel trou ?', (2b) *dú-yɔ nì-ɛ-yɔ* 'quels trous ?'

⁷ Ce suffixe est la « forme nasale », définie ci-dessous, 1.13, du suffixe de la classe 2.

⁸ Les différences d'aperture vocalique et de ton affectant le suffixe devraient trouver une explication lors d'une enquête approfondie.

(en abstraction des tons) et pour *bí-ŋgò/bí-ŋò*

(3a) *bí-ŋgo ni-ε-ŋgɔ* ‘quelle chèvre ?’, (3b) *bí-ŋo ni-ε-ŋo* ‘quelles chèvres ?’

HP ne nous fournit pas d'exemple pour un radical ayant le trait –animé car, de façon analogue à la classe 1a (composée d'un nombre réduit de polysyllabes), cette sous-classe de la classe 9 est composée d'un petit nombre de monosyllabes qui n'aurait pas donné lieu à un exemple pertinent dans ses matériaux. Or, dans le cas des radicaux + animé, nous trouvons bien le pluriel attendu (3b) mais le singulier donne :

(3c) *bí-ŋgō⁹ nì-wè*, vraisemblablement < *bí-ŋgō nì-è-wò*

où nous voyons apparaître, au lieu du *-ŋgɔ* attendu, la marque d'accord attribuée conjointement aux classes 1 et 1a, *w-*, cf. au démonstratif

(4a) *ngò-lò I-è* ‘cette forêt’ (classe 3, suffixe *-lo*, marque d'accord *I-*)

(4b) *ámàgè-ø w-è* ‘cette femme appartenant à la belle-famille’ (classe 1a, suffixe *-ø*, marque d'accord *w-*).

Ainsi nous nous apercevons du fait qu'il faudra prévoir une nouvelle classe 9a en fonction d'une probable différence des marques d'accord, tout comme il fallait établir une distinction entre les classes 1 et 1a en fonction des suffixes nominaux correspondants. La classe 9a, comme la classe 1a, aura donc perdu l'association phonétique héritée entre suffixe et marque d'accord¹⁰.

1.12. HP s'est déjà essayée à la tâche de reconstruction d'un système de classification nominale pour le mba commun (cf. HP 359-364). Nous nous y attacherons à notre tour en faisant varier quelque peu ses principes de départ. Comme son tableau (HP 359) le montre, elle présuppose que toute attestation actuelle d'une classe nominale est un vestige d'une classe existante en proto-mba. Par conséquent, le tableau en question calque essentiellement le système du ma qui est le plus fourni. Déjà d'un point de vue aprioriste, cette hypothèse nous paraît sujette à caution dans la mesure où elle interdit toute évolution du système qui soit autre qu'une simplification. En fait elle se révèle même incompatible avec les hypothèses diachroniques développées par la suite (HP 364 ff.).

1.13. Dans les sections suivantes, nous présentons d'abord les suffixes de classification nominale dont la forme reconstruite paraît assez claire ainsi que leur appariement en genres (Section 2). Nous évoquons en même temps les reconstructions de Manessy (1975, désormais GM) pour l'ensemble Oti-Volta parmi les langues gur afin de savoir si le système restitué retrouve un écho dans un domaine Niger-Congo plus étendu.

Ce faisant, nous éviterons de reconstruire les suffixes qui sont ce que nous appelons des « formes nasales » car ils semblent invariablement innovants. Il s'agit des suffixes obtenus par le fait de ne rajouter qu'un trait de nasalité à une consonne suffixale orale existante. Cela signifie, dans les langues qui nous intéressent ici¹¹, qu'un suffixe de la forme *-CV* où *-C-* est une obstruante orale (par exemple *-k-* ou *-s-*) aura comme forme nasale un suffixe où *-C-* est la minasale correspondante (ici *-ng-* ou *-nz-*). De même, si *-C-* est une sonante de type semivocalique (*w* ou *y*), sa forme nasale sera

⁹ Nous remplaçons le trait vertical (v) utilisé par HP par le symbole courant du ton moyen ∇.

¹⁰ Remarquons que, si le suffixe *-ŋgo* était intégré au radical et si ce nouveau radical était employé pour la formation d'un pluriel en *-ŋo*, le genre 9a/2a disparaîtrait en fusionnant avec le genre 1a/2a.

¹¹ Vd. 3.4 pour une vision plus large du phénomène.

une semivoyelle nasale (-*w*- ~ -*ŋ*- ou -*ỹ*- ~ -*ɲ*-) et si -*C*- est la latérale -*l*-, sa forme nasale sera -*n*-. Certaines oppositions entre formes orale et nasale ont pu être générées dans les suffixes nominaux par un changement dans le système phonologique dans l'ancêtre des langues mba dont nous ne connaissons ni l'étendue ni le déroulement. En revanche, d'autres ont pu apparaître plus tardivement après la constitution des langues actuelles. Ainsi nous nous trouvons de fait dans une situation d'incertitude de datation analogue à celle que nous avons déjà évoquée au sujet de la génération de genres minoritaires (ci-dessus, 1.9). La Section 3 présente nos explications concernant la génération des formes nasales conditionnées par la diachronie du système phonologique.

1.14. HP propose de reconstruire des classes et des genres que nous pensons être plutôt le résultat d'une diversification de morphèmes pré-existants qui se produit indépendamment du contexte phonologique. Plus précisément, nous trouvons plusieurs classes, appariées en genres, dans une seule langue, le ma, qui y serait apparue bien après le branchement du proto-mba aboutissant aux quatre langues actuelles. Ces classes auraient été générées moyennant un recours à ce que nous appellerons des ensembles de variation interphonémique. Nous donnons un aperçu de la situation en ma dans la section 4.

Nous allons défendre l'hypothèse que le passage d'un système de classification nominale relativement simple à des systèmes plus complexes – dont le ma décrit en section 4 est l'exemple le plus frappant – est associé principalement à l'importation d'un trait sémantique, \pm animé, qui entraîne des restructurations importantes, différentes dans chaque langue. La section 5 est consacrée à un résumé des processus attestés dont la diversité empêche toute reconstruction d'une expression formelle de ce trait en proto-mba.

Parmi les langues mba, c'est donc le ma qui manifeste d'une part le plus haut degré de pénétration du trait \pm animé et d'autre part le degré le plus élevé de complexification : du nombre de classes d'abord, puis du nombre d'appariements de ces classes en genres. Le dongo et le ma partagent certains processus impliqués dans cette augmentation de complexité, en particulier le dédoublement de suffixes nominaux appariés en genres, indépendamment de tout contexte phonologique. En section 6, nous montrons que c'est bien le ma qui développe ces processus de la façon la plus large et la plus innovante.

Les changements examinés en section 6 sont sans doute postérieurs au branchement du proto-mba. Les ressemblances constatées entre le dongo et le ma seraient plutôt le résultat de l'obligation de traiter les mêmes phénomènes de contact de langues avec des structures communes. Or, on peut également contraster le degré d'innovation dans des structures héritées, notamment les règles d'alternance vocalique entre singulier et pluriel que le ma partagent avec le ndunga et le mba. En section 7, on verra que, dans ce domaine aussi, c'est toujours le ma qui mène plus loin l'innovation.

Un dernier phénomène représenté presque exclusivement en ma est l'incertitude touchant certains radicaux au sujet de l'appartenance de leur singulier à une classe avec suffixe - \emptyset ou à une classe avec suffixe -*CV*. La forme du pluriel sera déterminée par le choix qui est fait par le locuteur (ou par le dialecte ?) en ce sens. Cette incertitude est favorisée par la suppression du rapport entre consonne suffixale et marque d'accord. Dans la section 8 nous montrons comment ce

phénomène sert à confirmer l'existence d'ensembles interphonémiques mais nous reconnaissons également que rien ne permet de l'invoquer dans le processus de dédoublement de genres.

La section 9 aborde une question qui n'a pas été traitée par HP : la possibilité, une fois identifiées les racines du proto-mba avec leur genre, d'amener la reconstruction plus loin en retrouvant les traces de ces unités racine + suffixes ailleurs dans des langues apparentées du même groupe oubanguien.

La section 10, dernière de cet exposé, contient quelques réflexions concernant les implications des conclusions présentées ici.

2.1. Dénombrons donc les suffixes de classe que nous pensons pouvoir restituer de façon certaine dans le mba commun.

On peut sans hésitation rétablir les suffixes nominaux de classe 1 du singulier et de classe 2 du pluriel, ces classes étant appariées. Cet appariement est obligatoire (donc le seul possible) dans toutes les langues mba sauf le ma mais la classe 2 admet d'être appariée à d'autres classes du singulier. On peut supposer que ces deux traits sont anciens.

Le suffixe de classe 1 reconstruit aura la forme $*-wV$ et celui de la classe 2 $*-yV$. GM pour sa part reconstruit pour l'ensemble Oti-Volta une marque de classe $*-u$ ¹² (variant avec $*-ɲu$) au singulier et une marque $*-i$ (variant avec $*-ɲi$) au pluriel et reconnaît leur appariement (vd. le schéma, GM 81). Pour nous, les variants sont les formes nasales des suffixes vocaliques oraux reconstruits.

La forme $-CV$ de ces deux suffixes mba, face aux suffixes vocaliques en Oti-Volta, est attribuable aux différences de structure canonique : absence de consonnes finales de radical et de groupes consonantiques en mba. Un suffixe vocalique doit devenir semivocalique par la génération d'une voyelle d'appui, ce qui aide à comprendre l'indétermination des traits distinctifs de cette voyelle à part celui de ne pas être fermée. En effet, l'emploi de voyelles fermées impliquerait la présence de deux entités phonologiques pleines, coarticulées ou d'articulation opposée : $u-u > wu$, $u-i > wi$, $i-i > yi$, $i-u > yu$. Ces séquences phonémiques sont d'une difficulté notoire à gérer et donnent lieu parfois, comme en zande, langue oubanguienne géographiquement voisine, à des exclusions de séquences coarticulées et/ou à des phénomènes d'assimilation et même d'inversion et de confusion ($wi > \dot{w}i > yu$).

2.2. On peut reconstituer un suffixe de classe 3 au singulier ainsi qu'un suffixe de classe 4 au pluriel. L'appariement de la classe 3 à la classe 4 est obligatoire et exclusive dans toutes les langues mba et l'appariement de la classe 4 à la classe 3 l'est également en ndunga et en dongo. En mba et en ma, en revanche, la classe 4 accepte d'être appariée exceptionnellement à d'autres classes du singulier.

Le suffixe de la classe 3 aura la forme $*-lV$ et celui de la classe 4, $*-sV$. On peut supposer que l'appariement réciproque obligatoire de ces deux classes est ancien.

¹² Contrairement aux langues mba (cf. 1.2), le vocalisme des suffixes de classe de la forme $-CV$ reconstruits pour l'Oti-Volta varie entre une voyelle ouverte et une voyelle fermée déterminée par la consonne précédente. Le trait \pm ATR est mis également en jeu : le suffixe $*-u$ ainsi que le $*-i$ du pluriel correspondant seraient $+ATR$. On ne trouve pas de manifestation de ce trait dans les voyelles des langues mba.

GM prévoit un suffixe de classe **-la* au singulier pour l'Oti-Volta mais elle est appariée exclusivement à la classe **-i*. De même, **-si/e* est bien un suffixe de classe du pluriel mais elle ne s'apparie qu'à la classe **-ka* du singulier. Or, si c'est le suffixe proto-mba **-zV* qui est préféré comme correspondant de l'Oti-Volta **-si* (cf. ci-dessous 2.3), il en faudra un autre pour le suffixe de la classe 4. On pourrait envisager le choix de **-ki*, que GM inclut parmi les variants de Oti-Volta **-i*, si on suppose que le passage de **-k-* à **-s-* est justifié par la présence de la voyelle fermée suivante. Autrement la source restera inconnue. Le genre le plus stable du groupe mba présente donc un important degré d'incertitude dans ces correspondances avec les reconstructions Oti-Volta.

2.3. On pourra reconstruire un suffixe de classe 5 au singulier et un suffixe de classe 6 au pluriel. L'instabilité, tant phonétique que morphologique, de ces classes est très importante.

En mba et en dongo, l'appariement de la classe 5 à la classe 6 est obligatoire ; en ndunga la classe 5 peut aussi s'apparier irrégulièrement à la classe 2 du pluriel. Le ma a subi une importante déstabilisation de son système de classification impactant particulièrement les classes 5 et 6. La classe 5 s'apparie désormais aux classes 2, 4, 8 et 10 du pluriel en plus de la classe 6. Chacun de ces appariements supplémentaires est représenté par un nombre minime d'exemples.

En ndunga la classe 6 s'apparie aux classes 7 et 9 du singulier en plus de la classe 5. Le mba rajoute à ces trois classes un appariement avec la classe 3 ; le dongo, des appariements avec les classes 1 et 11. La classe 6 du ma s'apparie, chaque fois avec un nombre minime d'exemples, aux classes 5, 9, 12 et 14 du singulier.

On reconstruira une marque **-kV* pour la classe 5 et une marque **-zV* pour la classe 6. L'appariement obligatoire de la classe 5 avec la classe 6 est vraisemblablement ancien, comme l'emploi de la classe 6 comme pluriel minoritaire de certaines classes du singulier sans appariement propre, notamment 7 et 9.

**-kV* persiste dans sa forme originale en dongo mais s'affaiblit en ndunga (> *-h-*) et en mba (> *-ø*). En revanche, selon notre hypothèse de travail, le ma emploie une articulation renforcée (> *kʷ*) devant la voyelle d'appui postérieure > *-kp-*) garantissant sa conservation. Quant au pluriel **-zV*, il est maintenu partout sauf en ma où, si le suffixe actuel *-ndo* reflète le suffixe restitué, celui-ci a été renforcé (tout comme le suffixe du singulier apparié 5) en devenant une occlusive prénasalisée. Tous les changements phonétiques affectant les consonnes des suffixes des classes 5 et 6 en ma seraient vraisemblablement conditionnés par ce seul contexte morphologique.

Pour GM, le suffixe **-ka* au singulier est apparié avec **-se/i* au pluriel alors que **-ku* au singulier a comme pluriel soit **-i*, soit **-te/o*. C'est sans doute le premier de ces appariements qu'on jugera plus proche de celui qu'on restitue pour le proto-mba – c'est en tout cas l'avis de Greenberg (1966 : 13) – mais le second reste envisageable, en particulier s'il paraissait intéressant de rapporter le suffixe de la classe 4 (cf. ci-dessus, 2.2) plutôt à Oti-Volta **-se/i*.

2.4. On peut raisonnablement reconstruire un suffixe de classe 7 au singulier. En ndunga et en mba, cette classe a une fonction dérivationnelle : elle permet notamment la formation de noms verbaux et il est concevable que ce soit cela sa fonction primaire à un stade ancien de la protolange et qu'en tant que telle, elle n'avait pas d'appariement à une classe du pluriel propre. Toutefois, il est évident que des cas pouvaient se présenter où la pluralisation d'un dérivé était souhaitable et même nécessaire. Ces cas se seraient multipliés lors d'une extension sémantique de la fonction

dérivationnelle vers la formation de noms ethniques associés à des noms de langue comme on le constate en ndunga¹³.

Une conséquence de cette origine serait la quasi-impossibilité de retrouver dans le lexique de base des radicaux pour lesquels on pourrait reconstruire une appartenance à cette classe dans la protolange : le seul cas probable serait le radical, généralement non pluralisable, ‘en haut, ciel’ qui aurait été monosyllabique avec une latérale initiale suivie d’une voyelle antérieure. Le plus souvent, la classe 7 semble accueillir des termes importés, cf. mba *ci-gè/cí-ci*¹⁴ 7/2 ‘bouche’, emprunt probable au Soudan central, ou ndunga *ílá-gè/ílé-yè* 7/2 ‘feu’, emprunté à une langue bantoue voisine. Mais des transferts vers la classe 7 de lexèmes classés différemment à l’origine semblent également avoir eu lieu comme le montrent divers exemples ma, cf. *à-mú-wó/â-mú-yó* 7/2, la racine oubanguienne pour ‘bouche’, placé pourtant dans un genre différent dans chacune des quatre langues mba, ou *á-wà-wó/á-wà-yó* 7/2 ‘feu’ pour cette racine oubanguienne dont le genre est 1/2 tant en mba qu’en dongo.

En tout cas, la classe 7 aurait fini par accueillir des noms qui n’étaient pas manifestement des dérivés (résultat déjà inévitable lorsque la base verbale disparaît pour un motif quelconque) et sa pluralisation a été autorisée dans la classe 2 en ndunga, dans les classes 2 et de façon minoritaire 6 en dongo, et dans les classes 2 et de façon minoritaire 4 et 6 en mba. Concernant le ma, cf. ci-dessous, 3.2, iv.

La forme à reconstruire pour le suffixe nominal de la classe 7 serait **-gV* et, si l’appariement avec un pluriel est reconstruit, ce serait avec la classe 2. En Oti-Volta, ce suffixe serait plutôt à associer à un morphème dérivatif **-ka-* (GM 136) auquel sont rajoutés les suffixes de classe afin d’obtenir des déverbatifs, en particulier des noms d’agent ; mais ce morphème n’est pas reconstruit pour la totalité du groupe.

2.5. On peut reconstruire sans hésitation un suffixe de classe 11 au singulier ayant la forme **-mV*. De façon habituelle en Niger-Congo, une classe marquée par un affixe de forme comparable accueille principalement des nominaux exprimant le non-comptable et les notions abstraites. Comme la classe 7, elle trouve son pluriel, en cas de besoin, dans la classe 2 en ndunga et en mba. En dongo, des pluriels, apparemment innovants, sont aussi attestés dans les classes 4 et 6. En ma, cette classe semble périlcliter, ses quelques pluriels se trouvant dans les classes 2 et 4.

Ce suffixe serait à associer aux suffixes des massifs **-mu/i* et **-ma* en Oti-Volta. Son appariement en proto-mba serait limité, comme dans le cas de la classe 7, à la classe 2.

3.1. HP (70), en accord avec des remarques émises par Moiso Bokula, signale la quasi-identité sur les plans tant morphologique (la vélaire orale sonore est la marque d’accord commune) que sémantique (les radicaux accueillis appartiennent aux mêmes catégories sémantiques générales) des classes 7 marquée par le suffixe nominal *-ge*, et 9 marquée par la forme nasale correspondante *-nge* en ndunga. Cette situation doit s’interpréter comme le résultat d’une origine commune des deux

¹³ On peut envisager un sémantisme implicatif ou résultatif qui rapproche les verbonominaux et l’appartenance ethnique comme conséquence du fait de parler une langue.

¹⁴ Les monosyllabes de la classe 7 se redoublent au pluriel contrairement à ceux de la classe 1.

suffixes. En effet, l'hypothèse logique serait qu'il s'agit du déplacement d'un trait nasal du radical vers le suffixe. Deux stades seraient à prévoir dans ce processus diachronique :

i) la forme nasale est le résultat phonétique de la présence d'un trait nasal affectant le radical (ici, d'une voyelle phonologiquement nasale) qui assimile la consonne suffixale, autrement dit, la langue a des voyelles nasales et les suffixes de classe sont en distribution complémentaire ;

ii) la forme nasale devient phonologique suite à la perte d'une opposition orale/nasale affectant le radical (ici, sa/ses voyelle(s)) et au transfert de ce trait vers la consonne suffixale, autrement dit, il n'y a plus de voyelles nasales et les suffixes s'opposent.

3.2. L'identité structurelle des classes 7 et 9 est également observable en dongo mais une scission destinée à l'expression de l'opposition \pm animée s'est introduite dans chacune. Ainsi les classes 7 et 9 regroupant les -animé partagent une marque d'accord innovante qui dérive diachroniquement de la classe 1 (cf. ci-dessous, 5.9) alors que la classe qu'on pourra désigner plus clairement par 7a conserve la marque d'accord vélaire historique et la classe 9a génère une marque *ng-* (cf. 1.11) alternant avec *g-*.

Le rapport entre les suffixes nominaux des classes 7 et 9 est obscurci dans les deux autres langues mba. En mba, la classe 9 s'affaiblit : **-ŋge > (*-ŋe >) -ne* dans cette langue où, comme dans d'autres langues de la région, notamment le zande, *n* possède un trait + postérieure et s'attache structurellement à l'ordre vélaire. Ce changement, qui n'atteint pas le suffixe de la classe 7, ressemble plutôt au processus qui a conduit à la disparition du suffixe de la classe 5 **-kV (> *-e > ø)* dans cette langue. La marque d'accord de la classe 9 passe de façon attendue à être le calque du nouveau suffixe (*n-*) sauf dans des cas d'exception (HP 144, 147) où elle reste identique à celle de la classe 7.

En ma, la situation est bien plus compliquée et le système ancien des marques d'accord n'est plus là pour nous éclairer. Nous y reviendrons immédiatement ci-dessous.

Nous nous permettons donc de reconstruire un seul suffixe **-gV* en proto-mba, qui pourra être considéré comme celui de la classe 7, et de voir son opposition d'avec celui de la classe 9 comme une innovation postérieure. Toutefois, il s'agit sans doute là de la plus ancienne création d'une opposition de forme orale à forme nasale dans ce groupe et comme nous l'avons déjà indiqué (1.13) nous ne savons pas déterminer si cette scission de la classe 7 en deux classes synchroniquement distinctes a pu aller à terme à l'époque du proto-mba ou bien ne se réaliser que postérieurement dans les langues qui en descendent.

Or, nous avons proposé (2.3), contrairement à l'hypothèse de HP (359), que le suffixe de la classe 5 soit à reconstruire sous la forme **-kV* et que la labiovélarisation de sa consonne initiale en ma soit une innovation : en fait une irrégularité permettant le maintien d'une occlusive dans ce seul morphème. Si ce postulat est admis et si l'on suppose que, contrairement à ce qu'on observe en mba où le suffixe de la classe 9 subit un affaiblissement comparable à celui de la classe 5, la prénasalisation a pu préserver l'occlusive vélaire en ndunga, la classe 9 peut également représenter la forme nasale de la classe 5 (**-y-k-* ou **-nk- > -ng-*).

Si nous observons maintenant qu'en ndunga et en dongo, la marque d'accord de la classe 9 varie entre le *g-* partagé avec la classe 7 et *ng-*, calque du suffixe, un examen des appariements de la classe 9 permettra de conforter cette hypothèse :

i) en ndunga, la classe 9, résiduelle, n'accueille que quelques radicaux monosyllabiques formant leurs pluriels soit en classe 2 (pluriel préférentiel de la classe 7), soit en classe 6 (pluriel préférentiel de la classe 5). HP n'établit aucun rapport entre la variation *g/ng-* affectant la marque d'accord de cette classe et sa double origine possible mais si cette variation crée des sous-classes de radicaux, elle pourrait indiquer une intégration successive d'éléments lexicaux, d'abord par association à la classe 7 et ensuite à partir de la classe 5.

ii) En mba, le rapprochement des genres 5/6 et 9/6 est manifeste et permet d'envisager le suffixe de la classe 9 comme le résultat de la nasalisation de celui de la classe 5. En revanche, le genre 9/2 n'accueille qu'un seul radical de telle sorte que seule une alternance contextuelle *g-/ŋ-* de la marque d'accord (cf. HP 144 vs. 150) rappelle un état de langue où le suffixe de la classe 9 aurait été à rapporter à celui de la classe 7.

iii) Inversement, en dongo le genre 9/6 est inexistant alors que les genres 7/2 et 9/2 d'un côté et 7a/2a et 9a/2a de l'autre manifestent des ressemblances nettes de comportement, tant au niveau du nombre de radicaux accueillis que du sémantisme. Par conséquent, rien n'y suggère qu'une fusion ait jamais eu lieu entre des formes nasales des suffixes des classes 5 et 7.

iv) En ma, il n'est pas évident que le suffixe originel de la classe 7 ait persisté. On pourrait ainsi voir dans la forme *-wo*, désignée comme suffixe caractérisant la classe 7 par HP (305-307), plutôt un avatar de la classe 1¹⁵. En effet, celle-ci, dont le suffixe a une réalisation phonétique \emptyset en synchronie, a manifestement connu une augmentation considérable de fréquence, s'appariant maintenant à toutes les classes du pluriel. Elle semble réservée, à un nombre minime d'exceptions près, aux polysyllabes caractérisés par un phénomène particulier d'alternance vocalique entre singulier et pluriel (vd. la définition ci-dessous, section 7). La classe 7 est donc formellement complémentaire à la classe 1, étant composée presque exclusivement de lexèmes monosyllabiques, tout comme la classe désignée 13 par HP, marquée par *-ŋwo* (phonologiquement *-wo* ?) qui serait sa forme nasale¹⁶. Ces deux classes, devenues résiduelles, s'appariant presque exclusivement à la classe 2 et, en ce qui concerne la seule classe 7, avec la classe 8 qui n'est pas reconstruite (vd. ci-dessous, section 4), reproduisant de façon restreinte le comportement de la classe 1.

De cette façon, le ma – tout comme le mba – écarte le rapport entre les classes 7 et 9 et privilégie celui entre les classes 5 et 9, toujours manifeste. En effet, la labiovélarisation commune place les suffixes des classes 5 (*-kpo*) et 9 (*-ŋgbo*) dans un rapport de forme orale à forme nasale et l'appariement préférentiel de la classe 5 ainsi que l'appariement obligatoire de la classe 9 sont avec la classe 6 du pluriel.

¹⁵ Un certain degré de confusion des classes 1 et 7 s'observe également en dongo où il existe des nominaux avec une double appartenance.

¹⁶ Rappelons toutefois que, selon HP (314, 316), la nasalité n'est pas un trait pertinent des voyelles de la langue actuelle. Sur cette base, il faut trouver une interprétation phonologique pour la notation utilisée pour la représenter dans les termes attribués aux genres 7/2 (305-7) et 13/2 (313-4) permettant d'établir de quelle manière ils s'opposent.

3.3. Une caractéristique particulière du ma consiste à manifester, dans ces classes résiduelles¹⁷ réservées aux monosyllabes à deux exceptions près, une quasi-complémentarité par rapport au trait de la nasalité qui vient renforcer l'hypothèse d'une génération phonologique du suffixe de la classe 9 par nasalisation de celui de la classe 5. En effet, on trouve en classe 9 les trois radicaux :

i) *-nɔ́*¹⁸ 'animal, viande' : cette racine est attestée dans toutes les langues mba et appartient toujours à la classe 9 au singulier et à la classe 6 au pluriel sauf en dongo où elle appartient à la classe 2a des êtres animés (cf. ci-dessus, 3.2, iii). Comme règle générale dans les langues oubanguiennes, l'opposition vocalique orale/nasale est neutralisée après les nasales simples, la réalisation des voyelles étant phonétiquement nasale¹⁹.

ii) *-bá* 'termite' : pour l'instant, cette racine n'est attestée ailleurs dans les langues sere-*ngbaka-mba* qu'en *ngbaka-mabo* où elle a une voyelle nasale et est à ton bas (*bâ*)²⁰.

iii) *-kà* 'aisselle (*Achsel*, partie de corps situé sous le bras)' : on remarque que le ma est la seule langue mba à ne pas employer la racine générale pour 'sein' en sere-*ngbaka-mba*, qui est représentée par *kâ* en *ngbaka-mabo* et en *monzombo*²¹ : cf. *ndunga*, mba *ká*, dongo *kà*, genre 3/4 sauf classe 3n/4 en mba²², le suffixe de 3n étant la forme nasale de celui de la classe 3. Il est facilement envisageable que cette racine soit représentée en ma par *-kà* 9/6 après un glissement sémantique, la nasalité étant marquée sur le suffixe comme en mba.

La complémentarité totale des classes 5 et 9 par rapport à la nasalité en ma est bloquée d'une part par *-mɛ́*- 5/6 'langue' – correspondant à *ndunga mɪ́*- 3/4, mba *mí*- 3n/4 – dont la consonne radicale nasale aurait dû provoquer la minasalisation du suffixe à travers la nasalité vocalique ; et d'autre part par *-nzílà*- 9/6 'mamiwata' dont le suffixe au singulier calque la minasalité de la consonne radicale initiale, à contraster avec *-ngísà*- 5/6 'orteil [?], griffe'. Ces deux derniers nominaux sont des emprunts probables, le choix de la classe 9 pour accueillir *-nzílà*- pouvant être dû à une sorte d'attraction sémantique exercée par *-nɔ́*- 9/6 'animal'.

3.4. La chronologie des changements qui ont créé des formes nasales des suffixes nominaux par des processus phonologiques est inextricable. On pourrait imaginer que ce soit d'abord le suffixe de la classe 7 qui ait été dédoublé, le dédoublement de la classe 5 étant analogique et postérieur. Mais on peut également penser qu'à la fin de l'époque commune, l'option du dédoublement était là pour l'une, pour l'autre ou pour les deux, le choix effectif étant fait dans chaque dialecte. Une description fine de cette diachronie n'est peut-être pas atteignable.

¹⁷ Nous les appelons des genres « récessifs » dans notre discussion de l'architecture du système ci-dessous, 6.1.

¹⁸ Les nominaux du ma sont transcrits avec un trait préposé car nous faisons abstraction du préfixe invariable, *a-* ou *u-* selon le dialecte, employé lorsqu'ils se trouvent en position initiale et par conséquent en forme de citation.

¹⁹ La seule exception à cette règle jusqu'à présent semble être le *ngbaka-mabo* décrit par Thomas (1963). Or, cette racine n'est pas attestée dans le groupe occidental des langues sere-*ngbaka-mba* auquel appartient le *ngbaka-mabo* et il est par conséquent impossible de déterminer si elle y apparaîtrait avec une voyelle nasale.

²⁰ Mais le correspondant possible en *banda* a une voyelle orale, cf. *linda àbò*.

²¹ On y associe une racine *ngɔ́* pour 'sein' dans les langues *banda* où le trait nasal est consonantique, cf. 4.1.

²² Mais cf. HP : 386 où l'appariement est 3/4.

La question est rendue encore plus ardue par le manque d'une reconstruction du système phonologique du proto-mba. Si la création des formes nasales que nous venons de présenter est la conséquence d'un processus phonologique, les effets de celui-ci devraient être visibles en dehors du seul domaine de la classification nominale. Or, de tels effets n'ont pas encore été constatés : pour le moment, nous avons l'impression de n'avoir affaire qu'à des modifications de morphologie nominale. De plus, ces modifications semblent ne s'appliquer qu'à des classes isolées alors que, si le changement envisagé avait un fondement phonologique, nous nous attendrions à voir des modifications comparables affecter les deux classes appariées dans le genre accueillant chaque radical concerné. Bien entendu, si, au lieu d'être généraux, ces changements devaient ne s'appliquer que dans un cadre morphologique donné, la question se poserait de leur motivation et cette question non plus ne paraît pas facile à résoudre.

4.1. Dans la section précédente, nous avons toujours eu affaire à des processus phonologiques se déroulant au plus tard vers le début de la diversification des langues actuelles et sans aucun rapport clair avec des faits sémantiques. Nous devons examiner par la suite des faits – comparables au moins en partie dans la mesure où nous observons à nouveau la génération de formes nasales – que nous pensons pouvoir situer bien plus tard : il s'agit de réponses à des phénomènes de contact de langues, attribuables exclusivement aux besoins de restructuration du sémantisme nominal en fonction du trait \pm animé. Ces réponses diffèrent de parler à parler mais présentent des traits communs dus à des structures partagées.

Il sera question désormais de cas de « génération spontanée » d'un trait nasal, autrement dit, son apparition sans la présence préalable de ce trait dans le contexte, vd. par exemple, dans le paradigme des suffixes du pluriel, le dédoublement du suffixe de la classe 2 en dongo (1.11 et 6.1) ou la diachronie du suffixe de la classe 6 en ma (2.3). Ce phénomène, caractérisé parfois au niveau comparatif par un rattachement du trait nasal à la racine dans différentes positions (en position initiale, comme trait vocalique, comme consonne finale), phénomène que nous appelons la « nasalité mobile », semble également présent dans les langues du Soudan central et n'a pour l'instant aucune explication.

4.2 HP propose de reconstruire pour le proto-mba une classe 12 $*\delta V$ au singulier qui va s'apparier de façon préférentielle, soit à une classe 8 $*-rV$, soit à une classe 10 $*-dV$ du pluriel, ces deux dernières étant également à reconstruire. Or, il s'agit là de classes dont le seul témoignage dans les langues modernes est leur présence, telles quelles, en ma. Nous proposons dans la suite de cette section une solution alternative.

Examinons d'abord l'opposition hypothétique entre les suffixes du pluriel 8 et 10. Le conditionnement de l'emploi de ces suffixes ressort assez clairement de l'examen des appariements ayant ces classes comme pluriel : $-d\delta$ (classe 10) est employé lorsque le suffixe est précédé d'une syllabe radicale $-lV-$ ou $-rV-$; dans tout autre cas, c'est $-ro$ (classe 8) qui apparaît et qui constitue par conséquent le variant « non marqué ». Ce conditionnement est particulièrement manifeste chez la collaboratrice principale de HP, Marie-Thérèse, mais ne semble pas avoir été remarqué. Il faut

reconnaître que des contre-exemples existent, mais uniquement pour les polysyllabes²³ ayant des pluriels en classe 10. Ils remontent d'ailleurs tous aux notes de terrain de Peter Hackett :

- 1/10 : Hackett relève quatre trisyllabes de la forme *CVIV(n)gbV* (3) ou *CVIVngV* (1) ainsi que l'emprunt au lingala *likèmbē* 'banane plantain' avec cet appariement. En dehors de l'exemple lingala, les noms concernés semblent tous avoir le nzakala ou un parler proche comme source : *-ngbàlàngà-* 'bâton' viendrait de *ngbàlàngà* 'chevron d'un toit' ; les autres semblent être des métathèses curieuses : *-kàlàgbà-* 'lit' < *gbàlàgà* 'claire', *-kùlùgbā-* 'natte' < *kpùlùkà*, même sens, et peut-être même *-nzilàngbā-* 'libellule' de *(na-)ngándili* (?), même sens.

Il existe également un *-tùngbài-* 1/10 'bergeronnette' qui est peut-être à ranger dans cette liste - mais sans source évidente - ou bien à considérer comme résultant d'un *-tùngbàli-* antérieur qui serait alors régulier.

- 12/10 : Hackett relève un trisyllabe de la forme *CVrVpV* avec cet appariement : *-mvùrùpè-* 'mouche' (dont la forme rappelle plutôt les langues banda). Il relève également une racine redoublée de la forme *CVrVkv-CVrVkv* (*á-pàràkàpùrùkù-6ō/-rō*²⁴ 12/8 'papillon'), que Marie-Thérèse régularise par rapport au suffixe du pluriel avec *-pāràkàpùrù-kpó/-dó*, tout en créant un exemple unique d'un appariement 5/10 (cf. nzakala *napalapùlù ~ napàpàlápù* 'papillon').

Pour ces exceptions, il s'agirait donc d'exemples classiques de *code switching*, une situation multilinguistique où des règles phonétiques existent dans une langue mais ne sont pas toujours respectées²⁵ lorsque des locuteurs sont habitués à employer une autre langue qui n'a pas ces mêmes règles.

4.3. Au paradigme des classes du singulier en ma, HP (315) rajoute une classe 15 avec suffixe *-gbo*, établie sur la base d'un exemple unique noté *-gālá-gbó/-géní-dó*²⁶ 15/10 'année'. Or, on reconnaît là un emprunt, soit au nzakala *gālá*, soit à un parler zande qui aurait retenu l'opposition *l/l̥* disparue des dialectes centrafricains actuels. La structure phonologique de cet exemple est incertaine mais admettons que le ma ne conserve pas non plus cette opposition et déplace le trait nasal vers les voyelles du singulier. Nous avons donc affaire à un lexème non conforme si la phonologie du ma refuse la nasalité vocalique et dans ce cas, le suffixe se trouve de fait en distribution complémentaire avec ceux des classes 5 et 9 (suffixes *-kpo/-ngbo*) qui correspondent aux radicaux avec des voyelles uniquement orales. Le pluriel préférentiel de ces classes est la classe 6 (suffixe *-ndo*) mais des cas exceptionnels existent des genres 5/8 et 5/10 qui sont polysyllabiques, contrairement aux membres des genres 5/6 et 9/6.

²³ Tous les monosyllabes font leur pluriel en classe 8, même s'ils ont la forme *-l-*, cf. *-lu-* 5/8 'tabouret de femme', *-li-* 12/8 'pou'.

²⁴ Le schème courant des idéophones trisyllabes redoublés en zande est MMM-HBB.

²⁵ Ou sont appliquées de façon laxiste comme peut-être ici si l'on considère que la consonne qui déclenche le choix du suffixe de la classe 12 est C₂ au lieu de C₃.

²⁶ La seule citation que nous avons pu trouver de ce terme (HP 315) comporte ce suffixe *-dó* au pluriel. Etant donné l'attribution de cette forme à la classe 10 sans commentaire, ainsi que la représentation de quelques autres termes avec le même suffixe lors de la présentation du genre 1/10 (HP 293-296), nous considérerons qu'il s'agit soit d'un variant relâché de *d̥*, soit d'une simple coquille.

Examinons maintenant le radical. Comme HP (315) le remarque avec justesse, l'alternance *a-/i-* de la voyelle radicale finale entre singulier et pluriel est propre aux radicaux appartenant à la classe 1 du singulier (cf. ci-dessous, section 7). Dans les trois autres langues du groupe, les radicaux ayant le sens 'an, année' appartiennent en effet au genre 1/2. Il faut par conséquent songer à un reclassement du genre 1/2 vers le genre 5/6 et ensuite, avec la restriction des membres de celui-ci aux monosyllabes, vers le genre 5/10.

4.4. Il nous est malheureusement impossible de confronter la réalisation fournie à HP avec celle que Hackett a observée pour un lexème très similaire qu'il reproduit comme *á-gùlù-bō/á-gùlù-dō* 12/10 'esclave'²⁷ (HP 313). Ces deux exemples contrastent en particulier par l'emploi comme consonne suffixale de la labiovélaire sonore dans un cas et de l'injective labiale dans l'autre. Or, nous remarquons, au niveau régional, une forte proximité articulatoire entre [b] et [gb]. Ce phénomène se manifeste dans des correspondances entre langues (cf. le sous-groupe ngbaka *b̀̀ngɔ́* 'hyène', mais sous-groupe sere *ngb̀̀úú*, langues banda *gb̀̀ngɔ́*) et parfois dans des glissements phonétiques observables dans des langues individuelles. Nous proposons donc de considérer les labiovélares (la sourde *kp*, la sonore *gb* et leur forme nasale *ngb*) et l'injective labiale *b* comme éléments d'un ensemble interconnecté de phonèmes. Dans cet ensemble, les labiovélares qui apparaissent comme les suffixes nominaux de classes résiduelles, quasi fermées, dont ils garantissent la pérennité, sont à considérer comme éléments *fortis* alors que l'injective, employée pour la constitution de classes innovantes constituées selon les besoins, d'une part d'une intégration massive d'emprunts et d'autre part d'une réorganisation sémantique du système de classification en fonction du trait \pm animé, est un élément *lenis*, une sorte de dénominateur commun relâché des labiovélares.

4.5. Nous proposons d'analyser le pluriel *g̀́ní-dó* 'ans' dans un cadre comparable prévoyant un ensemble composé d'au moins quatre éléments : *nd*, *d*, *d'* et *r*. Dans cet ensemble, *nd*, qui est en toute probabilité le renforcement de la consonne suffixale de la classe 6 *-z- (cf. 2.3 ci-dessus), jouant le même rôle que *kp* par rapport au *-k- du suffixe de la classe 5, serait à considérer comme élément *fortis* alors que *d*, *r* et *d'*, les consonnes employées comme variants du suffixe innovant, seraient *lenis*²⁸. Or, comme nous venons de le signaler, *gb*, censée faire partie des consonnes *fortis*, est le constituant phonique qui se confond le plus facilement avec *b* et l'exemple de *-g̀́lá-gb́́* 'an' nous suggère d'y voir en fait un premier stade dans l'affaiblissement de *kp*, *ngb* et peut-être une voie de transition vers *b*. De même, en ce qui concerne les deux variants *lenis* du suffixe du pluriel innovateur, on remarque, d'une part, que *d'* a un rôle démarcatif permettant de distinguer le suffixe d'une latérale/liquide faisant partie du radical et, d'autre part, que c'est *d'* qui est privilégié comme marque de concordance (cf. ci-dessous 5.10). L'injective semblerait donc être caractérisable comme phonétiquement plus « forte » que la liquide. Ces deux cas nous empêchent de considérer l'opposition *fortis/lenis* comme binaire et nous conduisent à la traiter plutôt comme une échelle.

²⁷ On remarque une reconstruction sara-bongo-baguirienne *ngu/la 'esclave' permettant de songer à une nasalité mobile (cf. 4.1).

²⁸ Dans *g̀́ní-dó* on voit par ailleurs la consonne intervocalique de la racine réduite à la nasale simple après l'application de la règle d'alternance vocalique (cf. HP 293-294 et section 7) alors que le suffixe reste celui qu'il était lorsqu'il était conditionné par la présence d'une *C*₂ latérale.

A la vue de toutes ces considérations, il faut voir dans cet exemple un cas « hybride » rassemblant les propriétés des genres 1/10, 5/10 et 12/10.

4.6. Quant au quasi-homonyme noté *à-gálà-ø/à-géli-dò* 1/10 ‘colline’ (HP 294, 315), il s’agirait d’un autre emprunt au groupe zande, la source pouvant être le nzakala *gàngàlà*. On peut voir dans la forme ma, non pas une simple réduction de trois syllabes à deux (cf. HP 315), mais plutôt une interprétation de la forme importée comme ayant une première syllabe redoublée et redondante : **gà-gàlà*. Il faut aussi tenir compte de l’existence d’une racine ayant la forme *kàrà*, attestée dans le groupe ngbaka et suffisamment présente en gbaya pour être reconstruite par Moñino (1995) sous la forme **kàlà*, qui a pu influencer le terme emprunté, puis disparaître²⁹. Celui-ci est donc placé dès le départ en classe 1 et apparié régulièrement en classe 10 avec l’alternance vocalique associée.

Par reconstruction interne en ma, nous arrivons ainsi à un seul suffixe du pluriel *-*ro* ~ *-*dò* dont les appariements préférentiels au singulier sont les classes 1(/8) et 12(/10). En même temps, face à un genre 5/6 résiduel composé exclusivement de radicaux monosyllabiques, nous constatons à travers quelques exemples irréguliers une mise en rapport de la classe 12 avec la classe 5 (un appariement 12/6) et des classes 8 et 10 avec la classe 6 (des appariements 5/8 et 5/10). Ces observations nous conduisent à envisager ce qui pourrait être l’un des processus fondamentaux de l’évolution du système ma : le morcellement du genre 5/6. On ramènerait ainsi les genres 5/6 (-*kpo/-ndo*), 12/6 (-*bo/-ndo*), 9/6 (-*ngbo/-ndo*), 5/8 (-*kpo/-ro*), 12/8 (-*bo/-ro*), 5/10 (-*kpo/-dò*), 12/10 (-*bo/-dò*) et 15/10 (-*gbo/-dò*) à un genre unique ancien qui sera logiquement à reconstruire comme le genre 5/6 originel.

5.1. Le principe général de nos propositions de reconstruction des suffixes nominaux des langues mba, exposées dans les sections 2, 3 et 4, devrait être clair : une vue d’ensemble de ce groupe de langues laisse supposer l’existence d’un système ancien simple et régulier où chaque classe nominale aurait été constituée d’un suffixe nominal de la forme -*cv* et d’une marque d’accord *y* correspondant, calque de la consonne suffixale. Les suffixes se divisent en deux ensembles, ceux du singulier et ceux du pluriel, et se regroupent par paires afin de constituer des genres. Les complications de ce système simple auraient été des innovations, certaines peut-être à l’époque de la langue commune, d’autres de façon sûre après la divergence de ce tronc. Dans l’ensemble, le ndunga utiliserait alors le système le plus conservateur et le ma, le système le plus éloigné de l’état originel.

Nous allons chercher à étayer cette hypothèse en examinant l’expression de l’opposition sémantique ± animé dans le syntagme nominal. Nous constaterons que l’expression de ce trait prend des formes variables selon la langue, ce qui nous motive à récuser sa restitution en proto-mba et à le considérer plutôt comme une importation ayant sa source dans une/des langue(s) voisine(s).

Avant d’aborder cette question, distinguons le sémantisme de ce trait binaire de celui qui oppose l’ensemble des termes désignant les proches parents et quelques autres personnes, signalés morphologiquement par leur appartenance à un genre à part que HP appelle 1a/2a, aux autres noms dénotant les êtres humains en général. Cette opposition est présente dans toutes les langues mba et,

²⁹ S’agissant d’exemples recueillis auprès de la même collaboratrice, la différence de traitement de la consonne intervocalique au pluriel (-*géné-dó* ‘ans’ mais -*géli-dò* ‘collines’) pourrait être attribuée à l’importation à des époques différentes ou au simple arbitraire.

dans trois sur quatre, est caractérisée par des faits de morphologie communs : les nominaux de la classe 1a n'ont pas de suffixe au singulier³⁰ et forment leur pluriel en 2a moyennant un préfixe : *lâ-* en ndunga, *mâ-* en mba et *mò-* en ma et sans entraîner aucun phénomène d'alternance vocalique (cf. section 7). Le genre 1a/2a du dongo est divergent (cf. 1.11 et ci-dessous, 5.9), d'abord parce que l'absence de préfixe au singulier distingue la classe 1a de la classe 1 qui emploie un suffixe *-wo*, puis parce que le pluriel 2a, au lieu d'être formé avec un préfixe, emploie comme suffixe la forme nasale du suffixe de la classe 2 sans qu'on puisse apporter une justification phonétique quelconque à cette divergence. Par ailleurs, la composition sémantique de ce genre se distingue clairement de ce qu'on trouve dans les trois autres langues.

Le genre 1a/2a semble donc être ancien et on doit envisager sa restitution dans la protolangue sous réserve i) de l'explication de la variation du préfixe de la classe 2a, aussi sans justification phonétique évidente³¹, et ii) d'une justification de la situation en dongo, où l'opposition aurait été détournée formellement et sémantiquement.

5.2. Güldemann (ms) a mené une étude extensive sur la classification nominale en fonction du trait sémantique \pm animé dans les langues de l'Afrique centrale. Il y distingue deux types de systèmes : d'abord celui qu'il appelle « de type Niger-Congo³² » où la classification est obtenue principalement par l'attribution à chaque radical nominal d'une paire d'affixes – du singulier et du pluriel – qui est elle-même associée à d'autres comportements morphologiques d'accord selon le syntagme ou la proposition où les nominaux des différentes classes se présentent. Güldemann oppose ce système à un autre qu'il trouve largement répandu en Afrique centrale, notamment parmi les langues oubanguiennes, fondé exclusivement sur l'association de chaque nominal à un paradigme donné de pronominaux de substitution à la « troisième personne ». Or, il applique aux deux types de système la notion de « macrogenres » due à Nichols (1992) selon laquelle la classification nominale s'établit sur la base d'une échelle d'autonomie consciente (animacy hierarchy) divisée en trois niveaux : inanimé < animé non humain < animé humain. Il s'agit là de la classification la plus large possible des nominaux – d'où le préfixe macro- – telle que chaque niveau peut être redivisé en groupes de classes sémantiques particulières. Pour Güldemann les deux systèmes présents en Afrique centrale – celui qui ne se manifeste qu'à travers les associations pronominales et celui qui est fondé sur la morphologie – se servent de macrogenres binaires, de façon préférentielle \pm animé dans le système oubanguien, où l'animé humain et l'animé non humain sont regroupés face au non-animé,

³⁰ En ndunga, les radicaux appartenant à ce genre n'ont pas le suffixe tonal/vocalique de la classe 1. Si en revanche le suffixe de la classe 1 est vraiment \emptyset en mba, on pourrait parler plutôt d'un genre 1/2a pour cette langue car, selon HP 55, les radicaux y appartenant prennent les marques d'accord des classes 1 et 2 en ndunga, la situation en mba, non renseignée, étant sans doute identique.

³¹ Güldemann (ms) voit dans ces préfixes un emprunt à une source bantoue. La variation serait-elle une indication de trois emprunts différents et indépendants ? Dans ce cas, seule la forme ma aurait une source manifeste (le préfixe de la classe 1 dans les langues bantoues). Quel que soit le cas, le phénomène présente suffisamment de ressemblances entre les trois langues pour qu'on suppose sa présence dans la langue commune.

³² Le terme Niger-Congo est employé ici dans un sens restreint aux seules langues qui possèdent ou qui ont visiblement possédé cette sorte de classification.

mais \pm humain dans le système Niger-Congo où il existe un seul genre rassemblant les nominaux désignant les êtres humains, les autres rangs de l'échelle étant distribués parmi les genres restants. Or, c'est dans les langues mba que ces deux types de systèmes semblent co-exister, ce qui contribuerait à en faire « the most complex family in Africa regarding noun classification ».

Cette présentation nous semble globalement recevable mais nous pouvons formuler des réserves au sujet de certaines notions de base qui y sont employées. Il y a d'abord la notion d'échelle : nous ne voyons pas pourquoi la notion de hiérarchie, qu'on pourrait presque qualifier de façon caricaturale comme judéo-chrétienne, devrait être imposée à la vision du monde des peuples qui parlent les langues que nous étudions ici. C'est la position de l'être humain « en haut de l'échelle » qui semble fonder l'interprétation des systèmes de type Niger-Congo comme étant binaires alors qu'ils pourraient être vus comme multiples avec une distribution dans divers domaines – au moins l'humain (1/2), l'animal (9/10) et l'inerte (7/8) – sur un plan d'égalité.

Ensuite, nous avons besoin de préciser davantage le caractère notionnel des différents rangs de cette échelle. A première vue, la notion d'« être humain » semble relativement claire. Toutefois, nous voyons à l'inspection des reconstructions bantoues (*Bantu Lexical Reconstructions 3*) que les racines désignant certains êtres qui pourraient être perçus comme humains, à savoir les personnes inadaptées comme la femme stérile ou l'aveugle, ou même nocives comme le sorcier, sont restituées en fait dans le genre 7/8, celui des « objets³³ ». De même, certains « animaux » placés – ou qui auraient pu être placés – dans le genre 9/10 peuvent se trouver – ou se trouvent – dans le genre diminutif 12/13 qui rassemblent les petites « choses », vivantes ou pas, qui provoquent une forte réaction émotive qu'elle soit positive ou négative. C'est ainsi qu'il regroupe certains insectes, le clitoris, des outils de coupe. Le chien, **-búà* (9/10, 12/13), peut sous certaines conditions se trouver placé carrément dans le genre des êtres humains (1/2a). Güldemann reconnaît le caractère flou des notions utilisées pour la constitution de l'échelle :

[\pm animate] needs to be viewed as a language-specific and, to the extent it can be assessed semantically, culture-specific phenomenon

mais on doit alors se poser la question de savoir si celle-ci n'est pas une manière de fausser une catégorisation du monde établie sur d'autres bases non encore explicitées.

Dans le même ordre d'idées, on peut voir l'échelle comme incomplète. En effet, où doit-on situer le monde des esprits ? Le recours aux reconstructions bantoues ne nous aide pas à répondre à cette question, principalement parce que le terme « esprit » dans les langues européennes est polysémique et aura différentes traductions dans une langue africaine. Toutefois, on observe la présence dans le genre 3/4, qui contient également un terme pour « cœur », d'une racine qui pourrait traduire le sens qu'on recherche en parlant des esprits des morts ou des génies.

Comme dernière difficulté, on doit citer l'indétermination de la catégorisation des animés non humains. Nous partons du principe que les langues qui pratiquent une classification nominale par pronominalisation dans la région qui nous concerne emploient l'un ou l'autre des deux systèmes

³³ Cf. **-ma* 7/8 'chose', **(jú)ma* 7(/8) 'chose, perle, fer, effets (personnels)' (parfois 'lieu' en locatif ou 'personne' en 1/2), **-jombo* (7/8) 'bateau', parfois 'objet, ustensile' sans reconstruction de genre, **-ntu* 7/8 'thing' (ou plus couramment 'personne' en 1/2).

binaires : \pm humain ou – selon Güldemann préférentiellement – \pm animé. Dans le premier, les animaux se trouvent catégorisés avec les entités sans perception ; dans le second, ils sont classés ensemble avec les êtres humains. Mais ces distributions sont-elles invariables pour une langue donnée ?

De manière générale, les systèmes pronominaux prévoient un ensemble de formes utilisées par et pour les participants au discours et à l'interaction sociale en générale : les pronoms des première et deuxième personnes. Si une langue emploie également des pronoms pour les entités qui ne comptent pas parmi ces participants, une distinction entre participants potentiels et non-participants au discours dans le paradigme des pronoms de la « troisième personne » sera possible et, si elle existe, constituera le fondement d'un binarisme \pm humain interne au système. Si en revanche le paradigme de la troisième personne est basé sur des faits de réactivité perceptive des entités, le binarisme sera \pm animé et le système pronominal sera scindé entre une partie discursive et une partie externe au discours.

La différence principale constatée entre les deux pôles de ces systèmes binaires est le fait que le paradigme qui recouvre soit les êtres humains, soit les êtres animés, est pluralisable alors que celui qui regroupe les êtres non humains/inertes ne l'est pas. Le caractère grégaire des animaux, parfois exprimé par des nominaux collectifs (troupeau, meute, essaim, ...), est un facteur qui facilite l'intégration des noms les désignant parmi les objets³⁴, d'autant plus s'il s'agit d'animaux domestiques dont les êtres humains sont propriétaires.

Or, la littérature orale traditionnelle dans la région qui nous concerne nous fournit d'innombrables exemples d'échanges discursifs entre animaux qui s'expriment dans une mise en scène où leurs comportements iconiques sont transformés par analogie en traits de caractère de type humain. Nous pouvons citer un cas concret tiré du zande, langue à laquelle nous avons consacré des études approfondies et qui emploie un système pronominal de type \pm animé avec une sous-catégorisation du + animé en \pm humain : un conte des origines rappelle un temps où les animaux souffraient d'une famine obligeant chaque sorte d'animal à développer une stratégie de survie. Lièvre et Hyène partent ensemble à la recherche de nourriture. Jusqu'à ce point de l'histoire, la pronominalisation des personnages se fait avec le paradigme + animé, –humain mais dès que Lièvre commence à proposer des stratagèmes à Hyène, la pronominalisation bascule vers + animé, + humain. On dira bien entendu qu'il s'agit de noms communs en début d'histoire et de noms propres par la suite mais cette différence est simplement concomitante avec le changement de catégorisation pronominal, elle n'en est pas la cause.

De même, on croise parfois Lièvre et Panthère dans un conte où Lièvre possède des chèvres ou des moutons que Panthère voudrait bien lui dérober pour les manger. Dans ce cas, les animaux de troupeau ne se trouveront pas dans la même catégorie que leurs maîtres dans la classification pronominal. Mais s'ils devaient apparaître dans un autre conte en tant qu'actants du même ordre, leur pronominalisation serait aussi la même.

³⁴ La panthère, animal solitaire par excellence, investi d'une forte valeur symbolique dans les cultures de l'Afrique centrale, peut constituer une exception. Une enquête extensive pourrait déterminer si le pluriel de 'panthère' en dehors d'un contexte de littérature orale appelle le même pronominal que d'autres animaux.

Dans les langues qui se limitent au binarisme \pm animé, des discours de ce type vont être un facteur facilitant le regroupement des êtres humains et des animaux non humains à travers un paradigme pronominal unique. Or, ce type de catégorisation alternative n'est pas limitée au domaine des récits traditionnels : si on accuse quelqu'un d'être un sorcier, on en parlera avec le paradigme pronominal qui convient aux humains mais lorsqu'il agit, le sorcier est considéré dans de nombreuses cultures comme une chose (cf. le cas des langues bantoues cité ci-dessus). Pour un système de type \pm animé, même s'il se métamorphosait en animal dangereux pour menacer des humains, le sorcier ne conserverait pas nécessairement son appartenance à la catégorie + animé.

On connaît par ailleurs des cas de catégorisation de certains objets sans perception, comme par exemple, encore chez les Zande, les outils de coupe, parmi les êtres animés. Nous ne pouvons citer aucune occurrence avérée mais il serait envisageable que l'alternance de catégorisation s'étende également à ce domaine : par exemple, le couteau serait un objet à la forge, un être animé lorsqu'on s'en servait.

Cette discussion ouvre la possibilité que les distributions binaires en macrogenres tels que \pm humain ou \pm animé puissent être plutôt contextuelles qu'exclusives dans certaines langues.

5.3. Résumons maintenant le rôle du trait \pm animé dans chacune des quatre langues du groupe afin de définir son emprise relative sur la classification nominale et sur la morphologie des syntagmes de détermination.

D'après HP (40), l'expression du trait \pm animé en ndunga relèverait essentiellement de l'attribution des noms à des genres selon leur sémantisme :

Keine der Klassen ist eindeutig semantisch bestimmt, sondern sie enthalten alle Nomina aus verschiedenen Bereichen. Aber in allen gibt es semantische Unterclassen, so sind z. B. Bezeichnungen von Körperteilen besonders stark in der Klasse³⁵ 5/6 vertreten, Personen- und Tierbezeichnungen in den Klassen 1/2 und 7/2, Früchtnamen in der Klasse 3/4 und Mengenbezeichnungen in den Klassen 11/2 und 5/6.

Aucune autre systématisation de ce trait n'est signalée ni dans le cadre de la morphologie de la classification nominale ni dans celle de l'accord.

Pour Güldemann, il s'agit là d'un système « de type Niger-Congo ». Toutefois, le ndunga s'écarte quelque peu de ce modèle en ce qui concerne son système suffixal car il emploie deux genres principaux plutôt qu'un seul pour les êtres humains en fonction d'une opposition que nous appellerons \pm proche : le genre 1/2a est réservé, comme nous l'avons déjà signalé, aux personnes se trouvant dans un rapport de proximité défini ; le genre 7/2 regroupe en revanche les nominaux désignant les personnes par catégories notionnelles générales.

Selon le bref ouvrage descriptif de de Boeck (1952, désormais dB), le sémantisme du système pronominal est du type \pm humain, habituel dans les langues de type Niger-Congo, au lieu du \pm animé courant dans d'autres groupes de langues oubanguiennes. L'opposition concernée se manifeste lorsque les pronoms « de la troisième personne » sont régis par certains morphèmes

³⁵ Dans ce texte « Klassenpaar » remplacerait sans doute avantageusement « Klasse ».

fonctionnels³⁶, les êtres humains étant pronominalisés sous la forme de l'opposition singulier *mé* / pluriel *lámé*³⁷ alors que les animaux et les entités inanimées sont représentés par une forme unique *l-* au singulier et au pluriel, dont la voyelle dépend du contexte.

On peut considérer que la forme de base de ce pronominal est *lé* avec la voyelle des suffixes de la forme de citation des nominaux qu'on trouve dans les exemples de syntagmes possessifs (dB 32), reproduits ici avec mot-à-mot rajouté :

(5a) *pɔngɔ-sɛ e-mbaha, mbaká ta lé*³⁸ *e-sísíí*

bananes-cl.4 prédicatif-bon, peau de 3non_humain prédicatif-mauvais

les bananes sont bonnes, leurs pelures sont mauvaises.

(5b) *kuluyâ nɔ-ɲɛ e-dzídzi, vasá tà lé í-totó,*

éléphant animal-cl.9 prédicatif-grand oeil de 3non_humain prédicatif-petit

l'éléphant est un grand animal, ses yeux sont petits.

Or, ces régis semblent être les seuls cas où le pronominal –humain a cette forme segmentale, contrairement aux pronominaux + humain qui sont identiques en tout contexte.

On sait qu'on peut obtenir des pronominaux déterminés en employant la marque d'accord correspondant ; dB (33, cf. HP 85) illustre ainsi la pronominalisation des non-humains dans le syntagme possessif :

(6a) *ko-k-á ta ne e-dzídzi, k`-á ta me í-totó*

pirogue-classe_5-détermination avec 1s prédicatif-grand, classe_5-détermination avec 3s prédicatif-petit

'ma pirogue est grande, la *sienne* (celle de 3s animé) est petite'

Un terme désignant un/des être(s) humain(s) sera pronominalisé de manière analogue:

(6b) *y`-á ɲgàsì* (HP 85)

classe_2-détermination cadet

'les cadet(te)s', litt. 'ceux qui sont (les) cadets (de la famille)'

Or, dB ne fait aucune mention explicite de la forme à donner à un pronom sujet ou complément qui reprendrait simplement un nominal désignant une entité non humaine sans déterminant. Toutefois, parmi les rares exemples rapportés d'énoncés complets se trouve *zǎlɔ* 'c'est

³⁶ « Après une 'préposition' comme *té*, avec, *la*, dans, sur, *á ta*, gén[itif], le pronom de la 3e pers. est *lí*, *lo* ou *olo* [ou *le*, cf-ci-dessous] s'il représente des animaux ou des choses... » (dB 31)

³⁷ HP écrit *là-mé* car, comme Güldemann le remarque expressément, *là-*, préfixe utilisé pour la classe 2a, a vraisemblablement été mis à contribution pour pluraliser le pronom avec préfixe *ø* au singulier. Étant donné qu'en ndunga les morphèmes de la forme *lv* alternent facilement avec *v*, on est d'ailleurs fortement tenté de rapprocher *lámé* du pronom zande de la troisième personne animée non humaine au pluriel, *ámí*.

De Boeck cite un pluriel alternatif *mí* qui n'est pas d'un pronom de substitution, c-à-d., qui a le sens de l'indéfini 'on' (cf. un exemple, dB 31). On le trouve aussi comme sujet de la forme réciproque (dB 49). Cette association avec le pluriel est normale étant donné que la façon la plus courante d'obtenir le sens 'on' dans les langues de cette région est par un emploi non anaphorique du pronom de la troisième personne au pluriel.

Etonnement HP (29) a trouvé un locuteur qui l'emploie avec ce qui semble être une forme verbale au singulier.

³⁸ HP (29) qui voit dans *l-* une marque d'accord (classe 3 ?) malgré le fait que la même forme est employée, quelle que soit la classe du nominal qu'elle reprend.

pris, c'est lié' (47), forme accomplie (« présent achevé », dB 37) d'un verbe *zóló* 'saisir', qui laisse supposer que son silence concernant ce point est dû au fait qu'un tel pronom aura la forme \emptyset . Si, comme l'absence de toute correspondance qui permettrait de les reconstruire le suggère, les pronoms de la troisième personne humaine sont une importation tardive, il est envisageable que dans un état antérieur du ndunga seuls les pronoms autonomes de la première et de la deuxième personnes avaient une forme segmentale. Dans ce cas, il n'existait aucune classification des sujets à la troisième personne fondée sur la pronominalisation dans ce paradigme, au moins dans les propositions indépendantes.

5.4. Cette conclusion est renforcée par la prise en compte de l'inventaire fourni par dB des préfixes pronominaux employés dans la conjugaison verbale.

Les pronominaux de la troisième personne humaine *mé/làmé* font donc partie d'un paradigme d'autonomes dont les autres membres sont :

- (7) *nè* '1s' *nù* '1p'
 mò '2s' *nà* '2p'.

Selon dB (35), ces pronoms seuls peuvent être sujets d'une proposition verbale mais ils peuvent aussi être remplacés par, ou apparaître concurremment avec un membre d'un paradigme affixal. Dans ce dernier cas, on peut supposer que le pronominal autonome a une fonction topicalisante.

On constate l'existence de deux paradigmes affixaux de pronoms, l'un étant préfixé et l'autre suffixé. Le paradigme préfixé (que nous désignons « pnp1 ») est employé pour la grande majorité des formes de la conjugaison affirmative³⁹ et est ainsi constitué :

- (8) *è-* '1s' *í-* '1p'
 mò- '2s' *á-* '2p'
 mé- '3s' \emptyset - '3p'

Ce paradigme n'est jamais employé sans être accompagné d'une flexion supplémentaire dont la forme minimale est la neutralisation de l'opposition tonale des verbaux polysyllabiques dans une sorte d'accompli simple désigné « forme 9, passé achevé éloigné⁴⁰ ». On peut également trouver des préfixes et ou suffixes modaux. Un tableau synthétique de cette morphologie est fourni en appendice afin d'aider le lecteur à saisir un système complexe.

Le paradigme préfixal se distingue de celui des autonomes 1) par une fermeture des voyelles de 1s et de 2s ; 2) par l'absence du préfixe *n-* en 1s, 1p et 2p ; 3) par une opposition tonale singulier/pluriel à la première et à la deuxième personnes et, bien entendu, 4) par l'absence de tout préfixe 3p.

Se basant sur l'identité des 3s et des 2s autonomes et préfixés – au degré d'ouverture vocalique près dans le cas de ces derniers – dB (45) tire la conclusion qu'il ne s'agit jamais de vrais préfixes. Si la topicalisation par redoublement est aussi possible pour ces deux pronoms, la conclusion est sans doute fautive mais sur un plan diachronique, cette identité peut être un signe d'innovation : la forme *mò* '2s autonome' aurait donc remplacé une forme pré-existante (dont la voyelle a pu être *ò-*) alors que '3s' aurait été \emptyset à l'origine. Il est probable que le 3s innovant, qu'il

³⁹ Selon dB 54, un sujet nominal est incompatible avec le préfixe verbal de 3s.

⁴⁰ En toute probabilité, l'organisation sémantique de la conjugaison n'a pas été saisie avec précision.

soit autonome ou préfixe, n'ait jamais été utilisé autrement que comme substitut d'un nominal + humain.

Le préfixe *ø* originel est donc conservé, tant pour 3s que pour 3p, lorsque le sujet est nominal mais aussi en absence de tout sujet nominal, dans deux formes verbales affirmatives, numérotées 10 et 12 par dB (38), auxquelles on attribue le sens 'futur' (proche ou lointain), ainsi que dans deux formes négatives, la VIII ayant le sens 'futur' et la IX, qui est une forme « conditionnelle », donc subordonnée (dB 43). Dans les formes affirmatives, le paradigme préfixal est suivi de préfixes modaux ayant la forme *mě(è)*-. L'allitération *meme*- est ainsi évitée au singulier⁴¹. Or, une suite morphémique comparable est admise dans la forme 15 (« conditionnel ») et, dans les formes négatives citées, les préfixes modaux suivants sont respectivement *lê*- et *lâ*- sans impact allitératif possible. Nous désignons ce paradigme « pnp1a ».

D'autres faits de morphologie distinguent 3s de 3p dans la conjugaison affirmative tant avec pnp1 qu'avec pnp1a.

1) Dans toutes les formes affirmatives où une opposition tonale haut/bas est possible entre radicaux verbaux polysyllabiques (2 'présent', 10/11 'futur' et 14 'subjonctif'), ainsi que dans une seule forme (6 'passé éloigné') où la flexion modale semble être un monème discontinu constitué d'un préfixe et d'un allongement vocalique final avec neutralisation de l'opposition tonale au registre bas, la forme 3p se distinguera de 3s non seulement par l'absence de préfixe pronominal mais aussi par la présence d'un suffixe *-ù*. Nous retrouverons ce suffixe dans le paradigme suffixal que nous allons examiner ci-dessous.

2) dB construit ses tables de conjugaisons verbales avec un seul radical monosyllabique, *-ya*- 'danser', car cette structure n'autorise aucune opposition tonale, et avec deux radicaux dissyllabiques, *-móló*- 'travailler, [faire ?]' et *-fùtà*- 'payer' car, comme nous venons de l'indiquer, une opposition haut/bas est admise dans certaines formes. Une anomalie importante affecte la forme 3p de *-móló*- 'travailler'. En effet, *cɔcɔ* devient *cɔcɛ* sauf lorsqu'un *-u* final est capable d'assimiler totalement la dernière voyelle radicale (la forme affirmative 6 et facultativement les formes négatives III, V et IX). A la vue du phénomène d'alternance vocalique affectant les nominaux, présenté ci-dessous, section 7, on peut formuler l'hypothèse qu'à un stade antérieur, cette forme verbale suffixait une marque *-i* (*-ɔ* final + *-i* > *-ɛ*). qu'on pourrait rapprocher du suffixe nominal de la classe 2. Or, l'alternance vocalique produit le même résultat lorsque *-i* suit une voyelle ouverte *-a* finale dans un radical nominal mais il n'y a aucune trace d'une telle assimilation dans les conjugaisons verbales⁴². Par ailleurs, puisque cette alternance persiste dans la plupart des cas même en présence de la marque *-ù*, apparemment originaire du paradigme pronominal suffixal, elle doit témoigner d'une morphologie encore plus ancienne.

⁴¹ Dans ces deux formes, 2s devient aussi *ø* mais transmet sa voyelle au préfixe modal (*mome*- devient *mo*-).

Par ailleurs, il paraît logique de penser que les formes 1p et 2p ont été inversées par erreur dans la forme 10 (dB 38).

⁴² D'après le glossaire de dB, le ndunga admet des radicaux verbaux *-CVCV-* avec $V_1 = V_2$ pour toutes les voyelles ainsi que des radicaux *-CVCo-* avec $V_1 = i, u, e, a$. Nous ignorons le comportement de la voyelle finale de ces verbes dans ce contexte.

5.5. Le paradigme préfixal a un variant important (pnp2) :

(9)	<i>á-</i> '1s'	<i>í-</i> '1p'
	<i>mó-</i> '2s'	<i>á-</i> '2p'
	<i>é-</i> '3s'	<i>é-</i> '3p'

A part le fait que tous ses membres portent un ton haut (faisant partie de flexion modale), les traits qui caractérisent ce paradigme sont le fait que la voyelle de 1s devient ouverte (et identique à 2p) et que le singulier et le pluriel de la troisième personne ont une forme vocalique unique⁴³. Ces préfixes sont employés pour deux formes affirmatives, la 13, un « futur postérieur » (futur par rapport à un point déterminé) et la 14, un « subjonctif⁴⁴ », et pour une forme négative désignée « IV, parfait ».

Le subjonctif 14 est une forme minimale à contraster avec l'accompli 9 déjà cité dont il diffère par le fait d'inverser son action : il neutralise l'opposition tonale portant sur les pronoms sujet préfixés alors qu'il l'autorise sur le radical verbal⁴⁵. La forme IV est à son tour la transposition exacte du subjonctif 14 avec la particule *ícè*, seule marque de la négation, préposée. L'expérience nous montre que les langues de cette région ont souvent une forme conjuguée de type optative ('que je fasse, que tu fasses, qu'il fasse') et que, dans les langues qui fondent leur système verbal sur une opposition accompli/inaccompli, l'optatif est associé exclusivement à ce dernier, toujours moins marqué. En même temps, la négation directe de l'accompli est en général impossible. Ainsi l'association formelle des formes 14 et IV permet d'obtenir cette négation indirectement en ayant recours à une forme associée de façon plus lointaine à l'accompli⁴⁶. Un examen du tableau de la conjugaison ndunga montrera par ailleurs que ce cas est le seul d'une transposition directe de l'affirmatif vers le négatif dans ce système qui manque presque totalement de rapports formels entre membres des deux conjugaisons ayant le même sens.

5.6. C'est pnp2 qu'il faut comparer avec le paradigme suffixé (pns), employé dans six des neufs formes négatives conjuguées⁴⁷, toujours accompagné de l'un ou de l'autre des paradigmes préfixés⁴⁸. Il est ainsi constitué :

⁴³ Cf. aussi une version hybride (pnp1b) du paradigme préfixal pnp1, ainsi constituée : *è-* '1s', *mò-* '2s', *è-* '3s', *í-* '1p', *á-* '2p', *ø-* '3p', qui est employée pour deux formes négatives (V 'passé éloigné' et VI 'passé très éloigné'). On voit qu'en dehors de l'étonnante irrégularité tonale affectant 1p/2p, le caractère principal de ce variant est le remplacement du préfixe 3s innovant *mé-* par *è-*.

⁴⁴ Il s'agit de la forme verbale minimale (sans préfixe ni suffixe modal et permettant l'opposition tonale des radicaux polysyllabes) qu'on choisirait comme forme conjuguée de base.

⁴⁵ Par ailleurs, le futur 14 diffère du présent achevé 8 en rajoutant un ton bas à pnp2 au lieu de préfixer pnp1 et rajouter un ton bas initial au schème du radical verbal. Dans les deux cas, l'action du ton bas introduit est inversive : il provoque un schème haut sur le radical.

⁴⁶ Le rapport du 'futur postérieur' à ces deux autres formes reste à préciser.

⁴⁷ On trouve ce même paradigme avec un ton haut et précédé d'un suffixe dérivatif *-l-* à l'affirmatif d'une forme verbale résultative ou réfléchi/réciproque (dB 48-50).

⁴⁸ Dans les formes sans pns, ce paradigme est remplacé par un suffixe *-CV* unique (II et VII) ou par *ø* dans IV où la négation est marquée exclusivement par la particule *ícè* préposée à la forme verbale. Cette particule est également exigée par II dont le suffixe a un quasi-homonyme dans la conjugaison affirmative.

- (10) (-y)-à '1s' (-y)-ù '1p'
 (-y)-ò '2s' (-y)-à '2p'
 (-y)-è '3s' (-y)-ù '3p'

où -y- est la marque de la négation⁴⁹. On voit que 1p, en devenant identique à 3p, reprend la voyelle postérieure qu'il a dans le paradigme autonome. En même temps, cette voyelle, dont nous avons déjà remarqué la présence exceptionnelle dans la conjugaison affirmative, rétablit l'opposition 3s/3p qui apparaît partout sauf dans pnp2.

En dehors de ce paradigme pronominal, la négation se distingue formellement de l'affirmatif en n'employant que des préfixes modaux des formes *le-* (ou *e-* dont *le-* peut être la source) et *la-* alors que les préfixes modaux de l'affirmatif sont *me-*, *ma-* et dans deux cas *i-*. Toutefois, une mise en relation formelle des préfixes *le-* et *me-* est contrariée par le fait que les premiers prennent des tons B ou BH alors que les tons des seconds sont H ou HB. Seul l'habituel 3 avec préfixe *mà-* s'accorde avec le conditionnel IX avec préfixe *là-* sans que le rapport de sens soit explicable.

dB (45) soutient que le paradigme suffixal doit être considéré comme plus ancien que le préfixal. Il se base sur l'aptitude des formes négatives à conserver une morphologie archaïque⁵⁰. Cette argumentation paraît toujours recevable aujourd'hui mais cela ne change rien au fait que l'architecture de ce système est inhabituelle et déconcertante. Elle mériterait un examen approfondi des points de vue tant synchronique que diachronique mais les données concernant ce domaine manquent cruellement pour les autres langues mba. Pour les besoins de notre synthèse du rôle du trait ± animé dans les paradigmes pronominaux des langues mba, nous pouvons tirer les conclusions provisoires suivantes :

1) Dans un stade antérieur, les pronoms du paradigme autonome à la première et à la deuxième personnes étaient composés de deux morphèmes : une consonne nasale invariable, probablement *n-*, et une voyelle à ton bas au singulier et à ton haut au pluriel, sans doute -à '1s', -ò '2s', -á '2p'. La voyelle représentant 1p devait être fermée mais son point d'articulation ne peut pas être déterminé.

2) Les pronoms autonomes à la troisième personne, s'ils existaient, devaient être formés de deux morphèmes : la marque d'accord de la classe du nom pronominalisé et une voyelle invariable.

3) Le verbe se conjugait avec un ou plusieurs paradigmes de pronoms sujet affixés, composés en principe de voyelles simples. Ces paradigmes pouvaient être suffixés s'ils étaient précédés d'un autre morphème consonantique ou semiconsonantique également suffixé au radical verbal. L'existence de paradigmes de voyelles simples suffixés directement aux radicaux verbaux est incertaine car cette langue a une forte préférence pour des suites CV. Toutefois, on constate la présence d'un suffixe vocalique dans la conjugaison affirmative actuelle (-i dans la forme 7 'passé très éloigné) ainsi que l'emploi de la marque -ù de 3p. Par ailleurs, des règles d'assimilation ont pu exister dans un passé inaccessible afin de faciliter ce type de structure phonémique.

⁴⁹ Curieusement, la particule négative de formes négatives et conditionnelles en zande est *yà*.

⁵⁰ Il voit également un archaïsme dans l'absence de préfixe et la présence du suffixe -ù à 3p dans la conjugaison affirmative.

4) Le suffixe représentant un sujet à la troisième personne du singulier était *-è-* mais n'apparaissait pas si l'énoncé avait un sujet nominal. Le suffixe *-ù* marquant le pluriel apparaissait dans les mêmes conditions mais sa source et son ancienneté ne peuvent pas être déterminées.

5) Au niveau du sujet aucune trace pronominale d'une opposition \pm humain ou \pm animé ne peut être discernée à la troisième personne en dehors du sémantisme inhérent à la classification suffixale des nominaux. Pour qu'une telle opposition ait existé, il aurait fallu que l'affixe représentant la troisième personne puissent n'être segmental qu'en cas de reprise d'un nominal + humain ou + animé, les nominaux –humain/–animé étant représentés par \emptyset . Nous avons dans le système actuel des contextes où 3s et/ou 3p est/sont représenté(s) par un affixe \emptyset mais pas de cas où \emptyset s'oppose à une forme segmentale. En effet, comme notre présentation le montre, l'opposition \pm humain est véhiculée dans l'actualité uniquement par les pronoms du paradigme autonome qui comprend deux pronoms, un singulier et un pluriel, pour + humain avec \emptyset pour –humain dans toutes les fonctions syntaxiques hormis celle de régi et nous tenons ces pronoms pour des innovations, vu l'impossibilité de les reconstruire à un stade ancien.

6) Nous n'avons aucun témoignage d'un paradigme affixal correspondant à une autre fonction que celle de sujet : seuls les autonomes sont employés ailleurs. Il serait concevable que le dédoublement du système d'affixes sujet ait donné lieu à une surcharge morphologique qui a conduit à la perte d'affixes dans d'autres fonctions.

5.7. On pourrait expliquer l'apparition d'une conjugaison préfixale et, peut-être dans une certaine mesure, la complexité morphologique du système entier par un phénomène de contact avec une ou des langue(s) bantoue(s). Or, même si cette explication s'avérait exacte, son utilité pour la linguistique comparative serait minimale. En effet, quelle est la source du paradigme préfixal ? S'agit-il d'une adaptation du paradigme suffixal ou y trouve-t-on des éléments empruntés ? Quel est le rapport entre chacun des paradigmes affixaux et les pronoms autonomes ? Quel était autrefois le rapport entre pronoms sujet et pronoms complément tant sur le plan formel que sur le plan morphosyntaxique ? Quel était le rapport entre changements dus au contact et l'introduction d'une classification nominale par association au système pronominal ?

Les données de l'ouvrage de dB paraissent toutefois insuffisantes pour une compréhension fine de la pronominalisation en ndunga. Pour en savoir davantage, il nous faudrait des exemples abondants de la pronominalisation de nominaux appartenant aux différentes classes et ce dans toute la gamme des fonctions syntaxiques et des types d'énoncé.

5.8. Le mba distribue ses nominaux en genres selon leur sémantisme d'une façon semblable au ndunga mais intensifie l'importance donnée à la classification des êtres animés. De plus, il surajoute un système qu'on peut raisonnablement supposer inexistant auparavant :

Neben dem schon beschriebenen Suffixklassensystem gibt es ein zweites System von Nominalklassen. Sie haben die Merkmale + belebt und –belebt. Im Singular hat die Klasse mit dem Merkmal + belebt zwei Teilklassen, eine mit dem Merkmal + mask[ulin], die nur Bezeichnungen für männliche Personen umfaßt, die andere mit dem Merkmal –mask[ulin], die Bezeichnungen für weibliche Personen, Tiere und vermutlich auch für “belebte Gegenstände” umfaßt. (HP 172)

Ce nouveau système indépendant est associé à un paradigme de pronoms autonomes : pour chacune des deux classes + animé au singulier, il y a un pronom : *ndé* ‘+ masculin’ et *bí* ‘-masculin’. Au pluriel, il n’y a qu’un seul pronom *bé* pour la classe + animé entière. Les nominaux -animé ne sont associés à aucun pronom. Ce sont ces pronominaux qui sont insérés entre le nominal et son déterminant afin de marquer le trait \pm animé dans le cadre du syntagme nominal. D’après HP (173-174), cet emploi est facultatif et peu fréquent en conversation courante et relèverait d’un registre du discours. Il se peut toutefois qu’il soit simplement réservé à des situations particulières où une désambiguïsation s’impose.

L’absence de correspondances manifestes entre les paradigmes des pronoms autonomes *ndunga* et *mba* justifient leur interprétation comme des phénomènes relevant d’une évolution tardive datant en tout cas d’un stade postérieur au branchement de la langue commune. Les variations sémantiques qui caractérisent les oppositions qu’ils expriment renforce cette conclusion faisant penser à des adaptations préliminaires d’un sémantisme importé aux réalités linguistiques pré-existantes.

5.9. En dongo, l’expression de l’opposition \pm animé n’est pas dévolue, comme en *mba*, à un système indépendant ; elle est intégrée moyennant une réorganisation de la classification nominale, avec des modifications morphologiques en cas de besoin, dans le but imparfaitement réalisé de créer des classes avec suffixe et marque d’accord, réservées aux seuls nominaux + animé. Ces classes du singulier seront appariées soit avec des classes du même type au pluriel, soit avec certaines classes qui demeurent inclusives. Ainsi, un premier partage s’effectue dans l’appariement 1/2 : une classe 1 réduite, désignée 1a par HP, avec suffixe $-\emptyset$ commun au *ndunga*⁵¹ et au *mba*, ne regroupe que des nominaux + animé. Pour les -animé gardés dans la classe numérotée 1, on recrée un suffixe *-wo* à partir de la marque d’accord *w-*. Au pluriel, la même opposition est obtenue par l’introduction d’une forme nasale *-no*, inconnue en *ndunga* et en *mba*, pour les + animé (classe 2a) face au maintien du suffixe originel *-yo* pour les -animé (classe 2)⁵². Or, l’appartenance au genre 1a/2a est limitée à des nominaux tri- ou quadrisyllabiques, ce qui semble impliquer, en dehors de l’intégration de polysyllabes empruntés, soit la formation de trisyllabes moyennant l’incorporation d’une ancienne marque de classe dans des dissyllabes, soit la formation de polysyllabes par composition. En fait, la plupart des nominaux + animé se trouvent dans la classe qu’on désignera par 7a, indiquée par le suffixe *-go* mais prenant la marque d’accord \emptyset , et appariée, comme la classe 1a, avec la classe 2a au pluriel.

L’appariement 3/4 est employé uniquement pour des inanimés avec l’exception de certains dérivés sexués de nominaux appartenant à d’autres genres, placées dans une sous-classe –

⁵¹ Selon de Boeck (1952 : 14-15), il existe en *ndunga* au moins une marque tonale (un ton bas) de la classe 1, perceptible après un ton haut final du radical, et même une marque vocalique assimilée totalement à la voyelle finale radicale, perceptible par un allongement après un ton bas final.

⁵² L’hypothèse du maintien en dongo d’un suffixe original, perdu en *ndunga* et en *ma*, pour la seule classe 1 des -animé permettrait d’attribuer les innovations ($-\emptyset/no$) exclusivement au genre 1a/2a mais cela serait contradictoire avec l’introduction de l’opposition sémantique \pm animé dans chaque système après l’époque commune où le suffixe $-\emptyset$ de la classe 1 est déjà censé être général.

apparemment innovante – marquée par une paire de préfixes (*í-* ‘féminin’, *kí-* ‘masculin’) appliqués tant au singulier qu’au pluriel en plus des suffixes.

L’appariement 5/6 se voit restreint aux radicaux désignant des –animé et devient instable. Ainsi apparaissent des genres minoritaires : 1a/6, un genre mixte (\pm animé) pour des polysyllabes ; 5/2 ~ 2a pour quelques –animé où les formes orale et nasale varient au pluriel comme dans la classe 6 ; et 7/6 qui pour au moins un locuteur regroupe une poignée de + animé que d’autres placent dans le genre 1a/6.

Les classes 7 et 9 se voient scinder à leur tour donnant lieu d’un côté à des classes qui s’appartiennent principalement à la classe 2a, s’agissant de nominaux + animé, et d’un autre côté à un petit nombre de monosyllabes –animé qui reste apparié à la classe 2. Après cette scission, le trait \pm animé sera exprimé par les seules marques d’accord. Ainsi, les nominaux + animés avec les suffixes des classes 7 et 9, comme ceux de la classe 1a (avec suffixe $-\emptyset$), n’ont pas de marque d’accord⁵³. En revanche, les quelques nominaux –animé des classes 7 et 9 ont une marque consonantique *g-* ou *ng-*. Dans le cas des + animé, nous pouvons donc parler de nouveaux genres que nous dénominerons 7a/2a et 9a/2a.

La même analyse s’applique à la classe 6 du pluriel : la marque d’accord *z-* est réservée aux nominaux –animé alors que les + animé du genre 1a/6 prennent la marque d’accord *ɲ-* du pluriel, identique à celle de la classe 2a. Nous devons donc employer une nouvelle désignation 1a/6a pour ce cas et réserver la désignation 1a/6 pour les –animé⁵⁴.

En même temps, le dongo a développé un système parallèle de classification nominale entièrement innovante et fondée sur des critères sémantiques très variés, qui ne s’exprime que dans le cadre de la détermination nominale et qui, par son paradigme de « classificateurs », rappelle structurellement le système de marquage \pm animé utilisé par le mba dans les syntagmes nominaux possessifs (vd. 5.8).

Le dongo se singularise particulièrement par le fait d’accorder ses nominaux à un préfixe verbal mais uniquement selon le trait \pm animé. Les marques d’accord principaux sont *z-* ‘+ animé’ et *b ~ b’-* ‘–animé’. Le *z-* est en fait la consonne des pronoms de la troisième personne + animé (*ze* ‘singulier’, *zu* ‘pluriel’) mais n’a manifestement aucun rapport étymologique avec le suffixe *-zo ~ -nzo* de la classe 6 dont le sémantisme est ‘pluriel, –animé’. De même, la labiale sonore n’apparaît nulle part ailleurs dans le système : les pronoms –animé sont *we*, *ge* au singulier (où on ne peut que voir les marques d’accord originelles des classes 1 et 7 du singulier) et *ye* au pluriel (manifestement la marque d’accord originelle de la classe 2 du pluriel). Par conséquent, nous considérons que les pronoms et la marque d’accord verbale + animé ainsi que la marque d’accord –animé constituent des importations d’une source indéterminée mais en toute probabilité appartenant au domaine bantou.

⁵³ Ou si l’on veut, leur marque d’accord est \emptyset - comme pour la classe 1a.

⁵⁴ Dans ce cas, la classe 1a est effectivement mixte accueillant des \pm animé avec \emptyset comme suffixe et comme marque d’accord. Toutefois, si les nominaux –animé de la classe 1a appariés avec la classe 6 devaient utiliser la marque d’accord *w-* comme la classe 1 (HP manque de précision à cet égard), on aurait encore une nouvelle classe appartenant à un genre qu’on pourrait désigner par 1a*/6.

5.10. En ma, le système d'accord par marques de classe est entièrement détourné au profit de la seule opposition \pm animé, au singulier comme au pluriel. Ainsi, quelle que soit la classe qui accueille un nominal selon son suffixe, la marque d'accord employé dans le cadre des syntagmes nominaux pertinents⁵⁵ ne rappellera plus cette classe ; elle en sera formellement indépendante et ne signalera plus que l'appartenance du nominal déterminé soit à la catégorie des –animé (marquée *w-* au singulier, *y-* au pluriel, avec des morphèmes repris des marques d'accord de l'ancien genre 1/2), soit à la catégorie des +animé (marquée *b-* au singulier, *d'* au pluriel, avec des morphèmes calquant les suffixes du genre innovant 12/10). Or, puisque les genres 1/2, 1/8, 1/10, 12/8 et 12/10, contiennent des nominaux +animé (très majoritaires en 12/8 et en 12/10), les marques d'accord qui leur sont couramment associées seront désormais identiques. En revanche, l'accord des nominaux appartenant au genre 3/4, seul à accueillir une bonne majorité de nominaux –animé, sera marqué comme l'était auparavant le genre 1/2 dans le système ancien. Ces exemples montrent à quel point le système des suffixes de classification est devenu totalement détaché de celui des marques d'accord.

Par ailleurs, le ma associe ses nominaux à des marques pronominales permettant de distinguer au moins des possesseurs +animé/+humain et +animé/–humain (HP 340-346) reproduisant ainsi le système pronominal zande. Cette situation est à comparer avec celle qui prévaut en mba (cf. ci-dessus 5.8 et HP 172-174).

Cette nouvelle situation tend vers la création d'une opposition fondamentale « sans suffixe / avec suffixe » au singulier (*-ø/-bo*) qui diminue la fréquence de toutes les autres suffixes sauf celui de la classe 3 et conduit à la possibilité d'appariement des classes 1 et 12 avec n'importe quel pluriel. Ainsi, parmi les genres cités par HP, seul 12/2 n'est pas attesté.

5.11. Cet examen plus détaillé nous confirme donc dans notre avis que, étant donné la variété formelle donnée à l'expression \pm animé dans ces langues et la fréquence avec laquelle ce trait apparaît comme parallèle et surimposé au système de base, il n'est pas raisonnable d'essayer de le restituer dans la langue commune.

6.1. Dans la section précédente, nous formulons l'hypothèse de l'existence, en dongo et en ma, d'un processus de dédoublement de certains genres indépendamment de tout contexte phonologique. L'architecture du système de classification nominale qui en ressort comporte des traits communs qui ne sont pas nécessairement le signe d'origines anciennes : le processus peut ne remonter qu'à une époque où ces deux langues étaient soumises à des phénomènes de contact comparables. En tout cas, il opère de la même façon en dongo qu'en ma dans la mesure où il ne crée pas deux genres à parts égales. Au contraire, on se retrouve toujours avec un genre qu'on appellera métaphoriquement « dominant » et un autre « récessif ». Le caractère dominant ou récessif est visible principalement par des faits de structure canonique des radicaux accueillis : le genre dominant prend des radicaux de différentes longueurs – le plus souvent de toutes les longueurs – alors que le genre récessif ne prend que des radicaux d'une seule forme canonique.

⁵⁵ Plusieurs syntagmes de détermination mettant en jeu les marques d'accord dans les autres langues mba, en particulier des syntagmes de possession (cf. HP 340-350), se trouvent en ma avec une structure identique à celle qui est employée pour un sens comparable en zande.

Ainsi en dongo, on constate à la sortie du processus de restructuration décrit ci-dessus (5.9) un ensemble de six genres dominants, 1/2, 3/4, 5/6 et 11/2 pour les –animé, 7a/2a et 9a/2a pour les + animé ; les genres récessifs sont : a) 1a/2a, issu de la scission d’avec 1/2, qui n’accueille que les trisyllabes + animé ; et b) 7/2 et b) 9/2, qui demeurent après la scission d’avec 7a/2a et 9a/2a et qui n’accueillent que des monosyllabes –animé. Associés au genre 5/6 on trouve également les genres récessifs : a) 1a/6a qui, comme 1a/2a, n’accueille que les trisyllabes, non soumis au tri selon le trait ± animé ; et b) 5/2~2a qui, comme 7/2 et 9/2, n’accueille que des monosyllabes –animé.

Dans le fait que le suffixe nominal représentant la classe 6 manifeste une variation libre entre formes orale et nasale (-zo ~ -nzo, cf. HP 213) nous voyons un signe d’une possibilité d’évolution manquée : la création d’une classe 6a pour les + animé employant le suffixe nominal -nzo était une option, apparemment abandonnée en faveur de la solution hybride du changement de la marque d’accord associé à -zo (> /- copiant la marque de la classe 2a).

6.2. Considérons maintenant les différences qui caractérisent le processus de dédoublement de genres dans les deux langues. On peut supposer qu’il se soit déroulé en dongo dans le cadre de la tentative de restructuration du lexique en fonction du trait importé ± animé. Il n’est pas certain qu’on puisse transposer cette motivation au ma où une telle restructuration a été rendue sans objet par le recours à la réfection du système de marques d’accord, peu développée en dongo, pour l’expression de ce trait. Tout au plus, il serait envisageable de supposer que le dédoublement principal observé en ma, celui du genre 5/6 (avorté en dongo), ait été opéré dans un tel cadre pendant son stade initial mais qu’une fois que les classes innovantes 12 et 8~10 étaient fonctionnelles, leurs marques d’accord auraient été dévoyées vers l’expression du trait ± animé et le processus de dédoublement, arrêté. En effet, le problème de l’expression de ce trait étant réglé, le problème principal auquel la langue a dû désormais faire face était celui de l’intégration de mots d’emprunt, en particulier des trisyllabes. Ainsi la nouvelle architecture du système de classification nominale qui s’est imposé consiste d’abord en un noyau de classes acceptant les radicaux mono- et dissyllabiques : 1/2, 3/4 et 12/8~10 auquel on joint le genre 1a/2a qui perdure ; ensuite un ensemble de genres anciens devenus récessifs 5/6 et 9/6 (le suffixe de la classe 9 étant la forme nasale du suffixe de la classe 6), 7/2 et 13/2 (le suffixe de la classe 13 étant la forme nasale du suffixe de la classe 7) et 11/2 pour les monosyllabes ; et enfin le genre fourre-tout 1/8~10 accueillant la grande majorité de radicaux de trois syllabes et plus. En même temps, les genres exceptionnels n’accueillant qu’un petit nombre de radicaux prolifèrent jusqu’à dépasser la dizaine sous l’effet de facteurs particuliers phonologiques, morphologiques et/ou sémantiques.

6.3. Nous supposons donc que, dans le cadre de la reclassification selon le trait ± animé, le ma, contrairement au dongo, a exploité la possibilité du dédoublement du genre 5/6 en opérant un tri sémantique de telle sorte que les radicaux –animé monosyllabiques restaient dans le genre d’origine en prenant des suffixes qui renforçaient l’articulation des suffixes correspondants : *-ko > -kpo pour la classe 5 et *-zo > -ndo pour la classe 6. Ces suffixes que nous pouvons qualifier de *fortis* s’opposaient alors à des variants *lenis* : -kpo vs. -bo pour la classe innovante 12 au singulier et -do vs. -ro ou -do pour les classes 8 et 10 au pluriel. Face au genre 5/6, le genre 12/8~10 ainsi constitué

accueillait les radicaux + animé, en particulier les noms d'agent dérivés⁵⁶ (HP 275). C'est cette dernière paire qui sera mobilisée parallèlement pour l'expression du trait + animé en tant que marques de concordance, en toute indépendance du paradigme des suffixes nominaux.

La diachronie du genre 1/8~10 est incertaine. On pourrait y voir un « surdédoublingement » du genre 12/8~10 qui consiste simplement en la suppression du suffixe nominal de la classe 12 au singulier avec maintien du suffixe du pluriel. Mais on pourrait également envisager un « prédédoublingement » de la classe 5 par l'amuissement du suffixe **-ko*, tel qu'on l'observe en mba, entraînant la perte de la marque d'accord de classe 5 et par conséquent la confusion avec la classe 1. Ensuite, le dédoublement du genre 5/6 en 12/8~10 aurait entraîné les radicaux du genre innovant 1/6, le transformant en 1/8 et 1/10.

Dans ce scénario, les genres 7/2 et 13/2 (certainement le représentant d'un ancien 9/2, cf. 3.2, iv) mérite une remarque spéciale. On pourrait voir dans les suffixes des classe 7 (*-wo*) et 13 (*-ŋwo*) un affaiblissement des suffixes originels *-go*, *-ngo*. En même temps, l'association de ces deux genres avec les genres 5/6 et 9/6 parmi les récessifs voudrait que leurs suffixes soient plutôt des formes renforcées. Dans ce cas, on les rapporterait au suffixe ancien de la classe 1 **-wo*, maintenant amui, d'autant plus que les classes 1 et 7 s'apparient tous les deux avec la classe 2 au pluriel. Les rôles respectifs du changement phonologique et de la réinterprétation morphologique restent à déterminer dans ce cas.

6.4. La classe du singulier avec suffixe *-ø* qu'est la classe 1 s'est révélé particulièrement apte à accueillir des emprunts souvent polysyllabiques et son appariement à la classe 8 ~ 10 du pluriel a conforté son statut de genre fourre-tout. Or, tant le genre 1/2 d'origine que le nouveau genre 1/8~10, tous deux alimentés par des emprunts, comportaient autant des + animé que des -animé. Par conséquent, toute tentative éventuelle de reclassement de radicaux en fonction de leur trait ± animé ne pouvait être que partielle. C'est à ce stade que le recours à l'accord, en parallèle avec la pronominalisation, devait s'imposer comme solution générale pour achever ce reclassement.

7.1. Pour la compréhension du processus d'intégration de mots d'emprunts en ma, il convient maintenant d'examiner un trait partagé par le ma avec le ndunga et le mba qui remonte certainement à la langue commune mais qui a été exploité par le ma d'une façon particulière. Les nominaux du ndunga et du mba qui forment leur pluriel avec le suffixe de la classe 2 présentent un phénomène d'alternance vocalique dans le radical. Il s'agit d'une assimilation régressive totale ou partielle de degré d'aperture de la dernière voyelle radicale par le suffixe *-ye* au pluriel. En dongo où les suffixes nominaux des classes 2 et 2a sont, respectivement, *-yo* et *-jo*, l'alternance vocalique n'est pas mise en oeuvre. En ma, par contre, où le suffixe nominal de la classe 2 est aussi *-yo*, nous observons dans le genre 1/2 une alternance vocalique qui, exprimée de façon simplifiée en ne prenant en compte que les dissyllabes, devait consister sous sa forme originelle en la transformation de tout radical nominal ayant la forme *-CVCa-*, *-CVCɔ-* ou *-CVCo-* en *-CVCi-* devant ce suffixe⁵⁷. Or, ce phénomène est réinterprété comment étant associé à la classe 1 et non pas provoqué au pluriel par le suffixe de la

⁵⁶ Les noms d'agent, donnés à la classe 7 en ndunga et en dongo, apparaissent en classe 12 en ma (HP 312 sans exemples). Cf. aussi 3.2, iv, concernant le devenir de la classe 7 en ma.

⁵⁷ En ndunga, seul *CVCa-* est affecté. En mba, *CVCa-ye*, *CVCɔ-ye* et *-CVCo-ye* > *CVCE*; *CVCu-ye* > *CVCi*.

classe 2. Par conséquent, tous les genres appartenant à la classe 1 avec un pluriel quelconque présentent désormais une forme d'alternance vocalique indépendamment du suffixe. C'est dans le genre 1/10 que cette alternance ressemble le plus à celle qui caractérise le genre 1/2 car elle affecte régulièrement tant *-CVCa-* que *-CVCɔ/o-*. Dans les autres genres, *-CVCa-* n'est affecté qu'irrégulièrement (1/8) ou aucunement (1/4, 1/6)⁵⁸. En revanche, les radicaux (tous monosyllabiques) des autres classes appariées avec la classe 2 au pluriel (5, 7, 11 et 13) ne manifestent aucun type d'alternance.

7.2. Si l'alternance existant dans le genre 1/2 reste toujours descriptible en termes d'une dépendance phonétique du suffixe de la classe 2, ce n'est bien entendu plus le cas pour les changements apparus dans les autres genres. Mais puisque le phénomène ne s'affranchit pas de son conditionnement phonétique en 1/2 (où il aurait pu être réinterprété comme un simple marquage singulier/pluriel), la langue recherche un conditionnement analogue pour les alternances caractérisant des genres innovants.

Dans le genre 1/10, un radical *-CVCa-* au singulier devient *-CVCi-* au pluriel comme dans le genre 1/2, alors que les radicaux *-CVCɔ/o* deviennent sans exception *-CVCu-* au lieu de *-CVCi-*. En termes de conditionnement, on pourrait penser qu'il s'agit là d'un phénomène relevant de l'affaiblissement, sous forme de réduction à une voyelle fermée, de toute voyelle radicale en position immédiatement présuffixale portant les traits –fermée et +postérieure⁵⁹. Le passage de *-a-* à *-i-* dépendrait alors de la C_2 latérale/liquide précédente, intimement liée dans les langues de cette région à la voyelle *i*. Or, cette règle, si elle est valable, n'a dû s'appliquer qu'au stade initial de la formation des genres innovants. En effet, en dehors de quelques exemples dans le genre 1/8 qui refléteraient l'époque où les classes 8 et 10 étaient en distribution complémentaire, la voyelle finale *-ɔ/o-* est la seule à subir une alternance dans les autres genres concernés, ce qui pourrait signifier que les autres appariements de la classe 1 se seraient constitués plus tardivement dans un nouveau cadre de conditionnement défini désormais par la seule C_2 radicale. En effet, les consonnes se trouvent divisées en deux classes : les +labial (labiales et labiovélares) et les –labial. En position C_2 , les premières entraînent une alternance $o > u$, reflétant une association courante comparable à celle qui relie les consonnes centrales à *i*, et les secondes, une alternance $o > i$ où l'association avec les consonnes centrales est élargie aux vélares.

7.3. L'alternance vocalique est accompagnée d'une limitation imposée aux voyelles finales des radicaux en classe 1 dans certains genres. En particulier, la voyelle *-e-* et les voyelles fermées *-i-* et *-u-* ne peuvent apparaître comme voyelles finales que dans les radicaux placés dans les genres accueillant massivement les mots d'emprunt, 1/8 et 1/10. Par conséquent, dans le genre dominant 1/2, *-a-* et *-o-* deviennent de fait des marques du singulier alors que *-i-* et *-u-* vont caractériser le pluriel.

Malgré la présence de voyelles fermées finales de radical dans la classe 1 appariée avec les pluriels 8 et 10, l'alternance qui caractérise le genre 1/2 a servi parfois de modèle. C'est ainsi qu'on

⁵⁸ Vd. HP 276-278 pour une présentation détaillée des données et du processus évolutif qu'elles impliquent.

⁵⁹ Un trait d'articulation groupant *a* avec les voyelles d'arrière est observable en zande et doit être assez courant dans la région.

retrouve parmi les noms du genre 1/10 un lexème comme *àgúló/àgúlú-dō* ‘tambour’ où on reconnaît facilement le zande *gúrú* ‘tambour à lèvres’ avec une voyelle d’aperture moyenne au singulier qui n’est pas étymologique. De même, on trouve *ú-bòdórò/ú-bòdórù-dō* ‘écureuil’ selon la notation de Hackett (HP 296) < zande *bàdárì* où une harmonie vocalique exigeant le trait + postérieur transforme le *-i* originel en *-u*, la consonne liquide précédente n’ayant aucun pouvoir de conservation dans ce contexte. Dans ces deux cas, la voyelle finale étymologique n’est conservée qu’au pluriel, le singulier étant généré selon le modèle régissant le genre 1/2.

Cette tendance se manifeste également en genre 1/8 comme le prouvent des lexèmes comme *àgúndò/àgúndù-ró* ‘fusil’ et *àdúkó/àdúkú-ró* ‘trou’ où on reconnaît les noms zande *búndù* (nzakala *býndỳ*) et *dýkú* avec les mêmes sens⁶⁰.

7.4. A travers cet exposé des évolutions qui distinguent le ma des autres langues mba au niveau de traits qui remontent à la langue commune, nous espérons avoir montré qu’il est raisonnable de conclure qu’à chaque fois c’est bien le ma qui serait innovateur. Par conséquent, ce sont les systèmes moins complexes qu’il faut considérer comme représentatifs du système ancien.

8.1. Nous avons parlé ici de deux phénomènes :

- la constitution d’ensembles de phonèmes consonantiques partageant un ou plusieurs traits pertinents qui présentent un certain degré d’interchangeabilité (la variation interphonémique) ;
- le dédoublement d’un suffixe nominal par la création d’un nouveau contraste entre la consonne du suffixe d’origine et une consonne choisie dans l’ensemble de variation interphonémique auquel les deux appartiennent : soit en se servant de la forme nasale d’une consonne orale, soit par un choix effectué parmi un inventaire plus large.

C’est seulement le premier des ces phénomènes que nous pouvons considérer comme observable dans les données dont nous disposons, précisément grâce à l’observation de l’intégration de mots d’emprunt en ma, une langue où la forme canonique principale des radicaux est *-CVCV-* et qui intègre un bon nombre d’emprunts de la forme *CVCVCV*. La langue d’origine de ces emprunts (le plus souvent le zande ou l’un de ses parents proches) présente des variations de fréquence des consonnes dans les trois positions des trisyllabes mais ne restreint pas significativement leur inventaire. En revanche, dans les langues mba, la plupart des trisyllabes nominaux admet une possibilité importante de choix en position C_1 et C_2 avec une forte limitation de choix en position C_3 où n’apparaissent que les consonnes suffixales. Par conséquent, on va trouver des emprunts dont la C_3 est peu fréquente dans la langue d’origine mais phonologiquement proche de l’ensemble interphonémique auquel appartient une consonne suffixale du ma dont la fréquence sera importante. Deux interprétations sont donc possibles : soit monomorphématique avec le suffixe $-\emptyset$ de la classe 1, soit bimorphématique, *CVCV-CV*, et appartenant à une autre classe qui sera marquée par un suffixe. Un exemple pertinent est *à-túrúbó/à-túrúbū-rō* 1/8 ‘poussière’ (HP 291⁶¹) du zande *túrúbú* (même sens), où l’on remarque l’ouverture de la voyelle finale au singulier selon le procédé que nous avons

⁶⁰ On peut remarquer le traitement exceptionnel de *àpúsí/àpúsì-ró* 1/8 ‘chat’ avec une voyelle finale inhabituelle par rapport à la forme véhiculaire courante *púsù*, peut-être conditionnée par le *-s-* précédente (contre l’avis de HP 114, nous pensons qu’il faut exclure d’office toute possibilité de contact direct avec l’anglais).

⁶¹ Il s’agit d’un exemple d’époque, noté par Hackett.

décrit ci-dessus (cf. 7.3). C'est cette forme du singulier qui subit une réinterprétation comme *à-túru-bó* qui entraîne le pluriel *à-túru-rō* plaçant le nouveau radical dans le genre 12/8 (HP 307), où la consonne éjective *b* est acceptée comme l'équivalent de *b*⁶² et rajoutée à l'ensemble composé jusque là des labiovélares et de l'injective, impliqué dans la diversification des suffixes du singulier de la classe *5⁶³.

Cet exemple montre bien comment des consonnes, phonologiquement admissibles mais morphologiquement exclues dans une position donnée, peuvent devenir des variants libres d'une consonne du paradigme suffixal. Malheureusement il ne permet pas de comprendre le deuxième phénomène qui nous intéresse : comment un contraste dédoublant un suffixe et créant par conséquent une nouvelle classe nominale peut s'établir entre deux membres d'un ensemble phonologique donné. Ce processus est manifestement simplifié en ma par l'absence d'un besoin d'association du nouveau suffixe à une marque d'accord. Toutefois, il semblerait qu'un dédoublement – par nasalisation spontanée au moins – puisse avoir lieu sans être aucunement facilité par une telle configuration : il suffit que la marque d'accord soit perçue comme étant générée automatiquement comme calque du suffixe. Mais dans tous les cas, le déroulement précis du processus nous échappe.

8.2. Le phénomène de la variation interphonémique est attesté ailleurs au niveau régional. En effet, cette problématique a déjà été évoquée par Diki-Kidiri (1982) pour le sango dans un cadre qui pourrait suggérer qu'elle serait propre à une langue véhiculaire. Or, une configuration analogue à celle des langues véhiculaires est parfaitement envisageable dans des langues minoritaires qui se maintiennent sous l'impact d'un bilinguisme avec une langue dominante. Il est d'ailleurs probable que ce soit le même phénomène qui intriguait déjà Santandrea (1969 : 12, 25), quoique obscurci par les difficultés de la part de cet auteur à distinguer nettement entre phonétique et phonologie. Il faut seulement rappeler que nous ne sommes pas confrontés en ma à une variation interphonémique généralisée mais à un phénomène limité opérant uniquement dans un contexte où l'inventaire phonologique subit une forte réduction en raison de la présence d'une frontière morphologique.

8.3. Le processus – exemplifié ci-dessus en 8.1 – de transfert d'un radical d'une classe, généralement la classe 1, au singulier vers une autre en raccourcissant le radical sur la base d'une ressemblance phonétique entre la séquence *-CV* finale et le suffixe de la classe de destination, a bien entendu une applicabilité limitée en fonction de l'inventaire des suffixes possibles et de l'intégration des consonnes suffixales dans un ensemble de variation interphonémique. En effet, la formation de tels ensembles n'est observable en ma qu'à partir des consonnes des suffixes renforcés (*fortis*) du genre 5/6 : les occlusives comportant un trait labial (5) et les consonnes centrales (6).

Le phénomène du déplacement d'une frontière morphologique en fonction de l'identité d'une consonne radicale intervocalique et d'une consonne suffixale existe pourtant ailleurs en ma mais les exemples connus se situent dans un contexte de radicaux monosyllabiques (au départ ou à l'arrivée) et concernent des consonnes sans variant interphonémique. Ainsi, aucun variant à la latérale *-l-* qui

⁶² D'autres exemples existent (sauf coquille), tant de *b* ~ *b* (HP 312) que de *d* ~ *d* en classe 10 (HP 294).

⁶³ Quant au pluriel, le passage en classe 10 afin de s'accorder avec la consonne devenue la dernière du radical n'est toutefois pas effectué, cf. 4.5.

définit le suffixe de la classe 3 n'est mis en jeu dans cette langue si ce n'est *-n-* qui serait sa forme nasale. Or, ces deux consonnes ne forment jamais un ensemble de variation interphonémique⁶⁴.

Il existe toutefois un exemple unique de ce qui pourrait être un suffixe *-no* en ma, porté par un radical monosyllabique : *á-nzà-nḡ/á-nzà-ndḡ* 'poulet', constituant une classe du singulier désignée 14 par HP (314) et formant par conséquent un genre 14/6. Le radical commun représenté par cet exemple semble être **ngɔ-* 9/6 (donc **ngɔ-ngV/ngɔ-zV*), bien représenté aussi en sere-ngbaka, > **njɔ-* > *nzɔ-* en ma. Le suffixe du singulier serait alors un variant de la forme nasale *-ŋo* (HP classe 13) du suffixe de la classe 7 *-wo*, le suffixe de la classe 9 étant devenue la forme *fortis -ngbo*. On assisterait donc à un avancement harmonique du point d'articulation – et de la consonne du radical monosyllabique et de la consonne suffixale – suggérant une absence de frontière morphologique. Une interprétation moderne pourrait être alors qu'il s'agit d'un pseudo-suffixe, résultat d'un radical *-nzà-nḡ-* avec singulier en classe 1 dont le pluriel en classe 6 serait raccourci (cf. *à-ngáli-ḡḡ/à-ngā-dḡ* 12/10 'éléphant').

8.4. La nasale labiale de la classe 11 n'a pas non plus de variant interphonémique. On voit cette consonne intervenir dans un déplacement de frontière dans *ù-límḡ/ù-límḡ-rḡ* 1/8 'nom', noté par Hackett⁶⁵, où on reconnaît un emprunt au zande/nzakara *r/līmā*. Ce radical est transformé en monosyllabe de façon inattendue par Marie-Thérèse (HP 309) comme *à-lí-mḡ/à-lí-sḡ* 11/4. Cet appariement récessif – seuls trois exemples sont attestés – semble être le résultat d'une fusion du mot d'emprunt signifiant 'nom' avec un homonyme signifiant 'coeur, poitrine' pour lequel Hackett rapporte un variant *ù-lísḡ/ù-lísí-rḡ*. Il s'agit là d'une racine largement représentée en sere-ngbaka mais apparemment absente ailleurs dans le sous-groupe mba. On observe néanmoins que, quelle que soit la racine ayant ce sens, les langues mba la place toujours dans le genre 3/4, qui accueille un nombre important de désignations de parties du corps⁶⁶.

Il existe un exemple formellement identique à celui qu'on vient d'évoquer, *à-kpá-mḡ/à-kpá-sḡ* 11/4 'huile de palme', qui serait une réduction, déjà présente chez Hackett, d'une forme non attestée **-kpāmḡ* 1, dont la source est le zande/nzakala *kpāmū/ī*. Si dans le cas de 'coeur' on pourrait invoquer la forme variante avec *-s-* en position C_2 pour expliquer le choix du pluriel, ce n'est plus possible ici. HP (319) remarque que la classe 4 a pu servir – au moins à un moment donné – de pluriel par défaut mais ces formations sont sans doute récentes et trop peu nombreuses pour valider cette explication. De toute manière, il existe une forte tendance à la régularisation de ces cas d'exception, exprimée ici par un appariement alternatif régulier, *à-kpá-mḡ/à-kpá-nḡ* 11/2.

8.5. Considérons un dernier exemple, le terme 'mortier' noté *à-wú(w)ḡ/à-wúyī-ndḡ* 1/6 par Hackett. (HP 286). Historiquement, on pourrait restituer un singulier **à-wú-wḡ* 1/2 en se référant

⁶⁴ La seule variation observée du suffixe de la classe 3 concerne en fait sa voyelle, *-a* étant accepté à la place de *-o*, cf. *à-dándá-lá/à-dándá-sḡ* 'chat maléfique' < zande/nzakala *dándàr/lá*.

⁶⁵ HP (292) rapporte une notation alternative du singulier, *ù-límḡ-ḡ* (comportant peut-être une coquille dans la notation tonale), et du pluriel, *ù-límḡ-rḡ*, manifestement *ù-lí'mḡ-rḡ* ou même *ù-lí'mḡ-!rḡ*. Une troisième notation (309), toujours attribuée à Hackett, est *ù-límḡ/ù-límḡ-rḡ*.

⁶⁶ Cf. par ailleurs ma *à-líbá-lḡ/à-líbá-sḡ* 3/4 'foie' et mayogo (langue du sous-groupe mundu) *lí-búá* 'coeur' (peut-être littéralement 'fruit du ventre'), dongo *mḡbwā-lḡ/mḡbwā-sḡ* 3/4 'coeur', *bḡā-kḡ/bḡā-zḡ* 5/6 'ventre'.

d'une part à la racine en pambia (groupe zande, cf. Tucker 1951) *wú*, avec le même sens, et d'autre part, au genre auquel est attribué le radical ayant ce sens dans les autres langues mba. Après les changements postulés ci-dessus (3.2, iv), le radical *ma* aurait pu rejoindre la classe 7 (suffixe *-wo*) ou, compte tenu du trait nasal, la classe 13 de HP (suffixe *-ŋ(w)o*). Au lieu de cela, le découpage morphologique est révisé pour le garder en classe 1 (maintenant sans suffixe), ce qui aurait pu entraîner un nouveau pluriel dans la classe 8 (suffixe *-ro*) avec l'alternance vocalique prévue ; mais le trait nasal est alors redistribué de façon irrégulière vers le suffixe, imposant la sélection de la forme nasale de la même classe interphonémique, qui est en fait la marque de la classe 6 *-ndo*. Par conséquent, ce terme se trouve placé dans le genre récessif 1/6 (cf. 7.3) dont il pourrait être d'ailleurs le membre le plus précoce⁶⁷.

Pour ce radical encore, Marie-Thérèse (HP 306) propose une régularisation sous la forme *à-vú-wà/à-vú-yó* 7/2 en supprimant le trait nasal, source de la difficulté⁶⁸.

8.6. L'incertitude concernant le placement de la frontière morphologique radical-suffixe dans certains nominaux est un phénomène qui se développe particulièrement en *ma* avec la perte de l'association phonétique des suffixes de classe avec leur marque d'accord. On voit que, si l'observation de ce phénomène dans les trisyllabes permet bien de vérifier l'existence d'ensembles de variants interphonémiques, elle ne nous renseigne pas concernant l'éventuelle génération de formes opposables à l'intérieur de ces ensembles. Par conséquent, la création de telles oppositions reste une hypothèse de linguiste comparatiste qui n'a, à notre connaissance, jamais été postulée ailleurs et dont la diachronie est obscure.

L'observation du même phénomène dans les radicaux monosyllabiques nous écarte de la problématique de la formation de classes de variants interphonémiques et nous aide plutôt à comprendre son rôle favorisant la création et l'étoffement de genres minoritaires.

8.7. Tous les phénomènes examinés dans cette section semblent être parcellaires : ils affectent une forme canonique donnée, s'appliquent dans un contexte morphologique particulier ou ne concernent qu'un morphème ou un lexème précis. Le résultat est l'augmentation du nombre de classes, de genres et d'appariements multiples pour un même radical (HP 316-319). Les complications que cette individualisation suppose pour la linguistique comparée et pour la restitution d'étapes maintenant révolues sont manifestes.

9.1. Nous avons fait, dans ce qui précède, des propositions concernant la reconstruction d'un système de classification nominale dans les langues mba. Nous avons remarqué (1.2) qu'une telle reconstruction ne pouvait être que provisoire tant qu'on n'aurait pas une reconstruction généralisée à

⁶⁷ Dans le même genre 1/6 nous trouvons deux emprunts possibles d'origine indéterminée, *àngbókā/àngbóká-ndō* 1/6 'gorge' chez Hackett, régularisé encore par Marie-Thérèse à *à-ŋgbóká/à-ŋgboki-yó* 1/2 ; et *à-kómbè/àkómbè-ndō* 1/6 'village' pour Marie-Thérèse alors que Hackett a obtenu l'appariement régulier *à-kómbē/àkómbè-rō* 1/8. On peut penser encore à l'éventualité d'une conservation par certains locuteurs du pluriel du lexème remplacé par l'emprunt.

⁶⁸ Il est étonnant de voir à l'oeuvre le processus inverse où, face à un appariement *á-kà-ŋgbō/á-kà-ndō* 9/6 'aisselle', sans doute ancien même si ce genre n'a que trois membres attestés, Marie-Thérèse donne sa préférence à *á-kàngbō/ákàngbù-ndō* 1/6 qui alimente le genre récessif.

l'ensemble du lexique. En effet, les racines et leur morphologie forment un ensemble inséparable. En outre, certaines démonstrations concernant la morphologie ne deviennent possibles qu'en reliant celle-ci aux radicaux qu'elle caractérise.

Considérons en particulier notre hypothèse que les genres 12/8 ~ 10 ont un rapport génétique avec le genre 5/6. Si nous cherchons, dans l'échantillon fourni par la liste lexicale comparative de HP (377-388) constituée d'environ 80 items, les nominaux placés dans ces genres en ma, nous trouvons huit termes dont un seul a un correspondant clair dans les autres langues mba (-nú- 'oiseau'). Celui-ci appartient bien au genre 9/6 en ndunga et en mba, signe que, lors de la constitution de la classe 12, le suffixe de la classe 9 -*ngbo* (< **-ng^wo* < **-ngo*), forme nasale du suffixe de la classe 5 (-*kpo* < **-k^wo* < **-ko*) était associé à celui-ci, peut-être comme simple variant. Parmi les sept restants, -*ǂǂ*- 'serpent' pourrait être un descendant de la forme générale en oubanguien, ?**k(p)ol/ro*, mais dans ce cas, le ma divergerait des trois autres langues mba qui présentent une *C*₁ vélaire simple, et se rapprocherait des langues sere qui ont une labiovélaire. Toutes les autres racines diffèrent nettement non seulement des autres racines du sous-groupe mais aussi des racines reconnues communes en oubanguien. Puisqu'il s'agit d'éléments du vocabulaire de base, on peut conclure que la génération des nouvelles classes a requis une rénovation lexicale assez importante dont on ne peut déterminer ni les sources ni les modalités à partir des données à notre disposition. Notre hypothèse attend donc toujours une confirmation solide.

9.2. Nous pouvons maintenant élargir nos recherches aux sous-groupes sere, ngbaka et mundu et même au-delà dans la branche oubanguienne. En effet, lorsque Greenberg (1966) veut démontrer que les langues Adamaoua-oubanguiennes appartiennent bien à la famille Niger-Congo, il détaille (1966 : 10-13) les ressemblances tendant à prouver la présence dans ces langues d'unités phonétiquement rapprochables de certaines marques de classes nominales, en particulier des morphèmes ayant les formes *ba*, *le*, *ko* et *ma*, observables dans les autres branches en tant que suffixes, préfixes ou simple composants phonétiques. Dans son argumentation, il prend soin de citer, dans la mesure où les données le permettent, des attestations associées aux racines qui vont apparaître à la suite dans sa « liste comparative » ou, à défaut, dont il a observé une présence répétée dans les langues de cette branche. Ainsi par exemple, au sujet des parlers mbum, qui n'ont pas de système de classification nominale⁶⁹, il signale « the *-le* class in Laka *tu-l* 'head' (cf. Bantu *le-to* 'head', with the same element as a prefix) ». Autrement dit, la reconstruction d'un système de classification nominale se fonde non seulement sur l'insertion des marques morphologiques dans des séries comparatives régulières mais en plus sur l'association des morphèmes reconstruits avec des racines spécifiques permettant de conclure que, dans la protolangue, telle racine appartenait à tel genre. Si le système n'est plus productif aujourd'hui dans une langue donnée, on doit en trouver des vestiges phonétiques dans les formes modernes dont les sources seraient les racines telles qu'elles étaient fléchies dans la protolangue.

⁶⁹ « ...plural alternations do not occur » (1966 : 11).

Nous allons par conséquent nous demander dans quelle mesure le système de classification nominale du sous-groupe mba est perceptible dans les langues qui lui sont les plus proches⁷⁰. Nous identifions ainsi les sous-groupes apparentés de plus près :

A. *ngbaka* représenté par les langues suivantes : *ngbaka-maḃo* (nbm⁷¹), *monjombo* (moj), *gbanzili* (gbg), *baka* (bkc)

B. *mundu* représenté par : *mundu* (muh), *mayogo* (mdm)

C. *sere* représenté par : *ndogo* (ndz), *tagba* (tbn), *sere* (swf), *belanda* (bvi « *belanda viri* » entre autres dialectes)

D. des langues isolées de la *périphérie orientale* du groupe, notamment : *feroge* (fer), *indri* (idr), *togoyo* (tgy)

Une seule langue parmi celles-ci, l'indri, semble faire un usage relativement systématique de « suffixes nominaux » qui pourraient représenter des suffixes de classe ou plutôt leurs vestiges. Cette langue n'a pas de marque morphologique du pluriel⁷² mais dans la forme de citation on identifie, par comparaison avec les langues apparentées, les suffixes *-ka* et sa forme nasale *-ŋa* (cf. ci-dessous 'lune', 'os', 'sein', 'peur' ?, 'animal', 'dent' ?, 'fumée', 'huile'), *-ra* (cf. 'tête' ?), *-la* (cf. 'langue') et *-a* (cf. 'eau'). Les autres langues D semblent employer plus sporadiquement des « suffixes », parfois en correspondance avec l'indri. Par exemple, la présence d'un *-ŋ* final en togoyo semble correspondre au suffixe *-ŋa* en indri. Il n'est en revanche pas manifeste que ce *-ŋ* y soit ressenti comme un morphème.

9.3. En résumé, notre démarche sera d'identifier dans le sous-groupe mba les racines qui pourront être reconstruites en proto-mba et de vérifier s'ils existent dans les autres sous-groupes des langues sere-ngbaka-mba ; et dans le cas affirmatif, d'y chercher des vestiges des suffixes reconstruits en proto-mba. Pour cela, nous repérons d'abord les racines communes à au moins trois des quatre langues mba.

Il est bien entendu possible de travailler dans le sens contraire et de vérifier si telle ou telle racine largement répandue dans la partie sere-ngbaka du groupe a un correspondant dans au moins une langue mba, car il est parfaitement envisageable que jusqu'à trois d'entre elles l'ait perdue. Or, procéder ainsi nous oblige à renoncer à toute tentative de prouver que le genre d'un radical trouvé était celui de son ancêtre au niveau du proto-mba car nous avons besoin pour cela d'au moins trois langues.

Nous limitons nos recherches aux nominaux compris dans la liste comparative de HP (377-388). Dans ce fonds, nous ne reconnaissons que 17 racines dont la distribution permettrait de les restituer sans hésitation en proto-mba.

⁷⁰ Nos sources sont détaillées ci-dessous en appendice.

⁷¹ Les sigles trilitères qui suivent les noms de langues sont encore les codes attribués par le protocole ISO 639-3 (vd. <https://www.ethnologue.com/browse/families>), cf. 1.1.

⁷² « Qui arrive de l'étude du groupe ndogo...est frappé par l'absence d'un préfixe pour signaler le pluriel nominal... » (Santandrea 1969 : 60). En cherchant un préfixe, Santandrea est influencé par les groupes zande et banda. Il n'y a aucun suffixe pluralisateur dans son échantillon de langues.

Pour l'analyse de ces racines, nous ferons référence à six correspondances (CorVoc1-6) perceptibles pour la première voyelle radicale et à trois correspondances (CorCon1-3) pour la consonne initiale⁷³ (les majuscules font référence à la liste de sous-groupes ci-dessus (8.2) :

CorVoc1. A *ε*, C *i* ('bras', 'lune', 'os', 'dent')

CorVoc2. A *a*, C *i* ('sein')

CorVoc3. A *i*, C *e/ε* ('langue')

CorVoc4. A, C *o* / D *a* ('animal')

CorVoc5. A, C *o* / B, D *u* ('eau')

CorVoc6. mba *a* / C, D *u* ('tête')

CorCon1. A *b*, C *β* ('bras', 'os', 'chien', 'ventre')

CorCon2. A, B, C, mba *m* / D *mb* ('langue', 'bouche' ?)

CorCon3. A, B, mba *m* / C *h* ('huile')

Dans la liste suivante, on trouvera pour chaque lexème : i) la traduction française avec le genre à reconstruire et les correspondants dans les langues mba ; ii) les correspondants dans les sous-groupes apparentés A, B, C et D ; iii) la forme canonique à reconstruire pour le radical et un commentaire concernant sa structure phonique.

1. 'bras' (*1/2) : ndt *βe-* 1/2, mfc *βε-* 5/6 [genre 'parties du corps', remplace 3/4], doo *βi-* 1/2, msj - *βé-* 1/(8) [pluriel supplétif]
 - A. moj *bē*, bkc *bē* ; C. ndz *βi*, tbm *βi*, swf *βi*, bvi *βi* ; D. idr *βi*, tgy *βe*
 - racine *CV-* : CorCon1 (le ma et le togoyo se groupent avec le ngbaka) ; CorVoc1 (le dongo et l'indri se groupent avec le sere)
2. 'lune' (*1/2) : ndt *he-* 1/2, mfc *hε-* 1/-, doo *pe-* 1/2, [msj -*tímbá-* 1/2, cf. mvuba (mangbetu-efe) *tèmbá*]
 - A. nbm *pē*, gbg *pē*, moj *pē*, bkc *pē* ; B. muh *fē*, mdm -*pe* ; C. ndz *pi*, tbm *pi*, swf *fi*, bvi *fi* ; D. fer *pee*, inr *fə-ŋa*, tgy *fə-ŋ*
 - racine *CV-* : osculation consonantique par affaiblissement de *C* : **p*> *f* > *h* ; CorVoc1, traces de nasalisation (mfc \underline{v} , inr, tgy avec suffixe -*ka* > *ŋ(a)*⁷⁴)
3. 'os' (*1/2) : ndt *βéβé-* 1/2, mfc *βēβē-* 1/2, doo *βèβè-* 1/2, [msj -*ŋgáti-* 3/4 d'origine indéterminée]
 - A. moj *bēyè*, bkc *békè* ; B. muh *bikì*, *bèkè*, mdm *biki* ; C. ndz *βilì*, bvi [*kù*]*βilì* ; D. fer *babege*, inr *bi-ka*, tgy *baa-ŋ*
 - racine *CVCV-* : CorCon1 ; CorVoc1 ; A, B, D : *C₂V* = -*kV* ; C : *C₂V* = -*lv* ; redoublement dans les langues mba⁷⁵
4. 'chien' (*1/2) : ndt *βálá-/βele-* 1/2, mfc *βíá/βíé* 1/2, doo *βélà-* 9/2a, msj -*vúnó/i-* 1/2
 - A. nbm *bánḡ*, moj *bó*, bkc *bóló* ; B. muh *bórō*, mdm *bolo* ; C. ndz *bórò* ~ *bóḡ*, tbm *boo*, swf *vórò*, bvi *vórò* ; D. fer *bugulu* ~ *bagele* [*< bolo-ku, bala-ke* ?], idr *bena*, tgy *beni*

⁷³ Ces correspondances supposées ne dépendent pas uniquement des racines présentées ci-dessous. Elles sont justifiées par un inventaire plus grand de données.

⁷⁴ Cf. les alternances dans les langues banda dont linda *yíḡ*, yakpa *yáḡ*, wojo *ḡíḡ* ; de même en sara-bongo-baguirmien, fer *lif*, bagiro *nāfē*.

⁷⁵ Cf. parmi les langues banda, yakpa *gbābī*, ngao *gbāgbī*, gbaga nord *gbābī*. En Soudan central, kresh *kpòkpó*.

- racine *CVCV* :
 - A, B, C. osculation C_1 *b/v* (le ma se groupe avec une partie du sere⁷⁶) ; $V_1 = \text{ɔ}$; $C_2 = l/n$; $V_2 = \text{ɔ}$
 - D, mba. CorCon1 ; osculation V_1 *a/e* ; osculation C_2 *l/n/ø* ; $v_2 = a$
 - Les deux formes sont-elles représentées en feroge avec suffixe *-*kV* et métathèse ?
5. ‘tête’ (*3/4) : ndt *má-* 3/4, mfc *mbèá-* 3/4, doo *má-* 3/4, cf. msj -*mátá-* 3 ‘colline’ < -*tá-* ‘pierre’ ?
- C. ndz *mūū*, tbm *mbu*, swf *mvūrū*, bvi *mūrū* ; D : inr *mbu(-)ra*, tgy *mba(-)ra*
 - racine *CV-* : osculation *C m/mb* ; CorVoc6 (le togoyo se groupe avec le mba⁷⁷)
 - racine *CVl/rV-* : osculation C_1 *m/mv/mb* ; $V_1 = u$; $C_2 = l/r$; sere $V_2 = u$, indri, togoyo $V_2 = -a$
6. ‘sein’ (*3/4) : ndt *ká-* 3/4, mfc *ká-* 3n/4, doo *kà-* 3/4 [ma -*mámú-* 3/4 < zande *māmū* mais -*kà-* 9/6 ‘aisselle’]
- A. nbm *kà*, gbg *kà*, moj *kà*, bkc *kà* ; B. muh *kà* ; C. ndz *kí*, tbm *ki*, swf *kí*, bvi *kí* ; D. fer *ka*, inr *nga-ŋa*, tgy *ngə-ŋ*
 - racine *CV-* : minasalisation initiale en indri et en togoyo⁷⁸ ; CorVoc2 ; traces de nasalisation (nbm, moj ; mfc ; inr, tgy avec suffixe *-*ka* > -*ŋa*)
7. ‘langue’ (*3/4) : ndt *mi-* 3/4, mfc *mi-* 3/4, msj -*mε-* 5/6
- A. nbm *mīnī*, gbg *mīlī*, moj *mī*, bkc *mī(l)* ; B. muh *mī*, mdm -*mī* ; C. ndz *mè*, tbm *me*, swf *mè*, bvi *mè* ; D. fer *mbi*, inr *m(b)a-la*
 - racine *CV-* : CorCon2 ; CorVoc3 (le ma se groupe avec le sere)
 - racine *CVCV* : CorCon2 ; osculation vocalique A, D *i/* indri *a*⁷⁹ ; $C_2 = l/n$
8. ‘ventre’ (*3/4) : ndt *bu-* 3/-, mfc *bu-* 3/4, doo *bwá-* ~ *bōā-* 5/6, msj -*vu-* 3/4
- A. nbm *bū*, moj *bū*, bkc *bū* ; B. muh *bū*, mdm -*bu*
 - racine *CV-* : CorCon1, sous-groupe mba : osculation *ɸ/v* ; dongo : infixe associé au changement de genre ?
9. ‘peur’ (*3/4) : ndt *gó-* 3/4, mfc *gbɔ-* 3/4 (*gō-* ‘craindre’), doo *gólè-* 3/4, msj -*gómbyɔ-* 1/8
- A. nmb *gò*, gbg *gò*, moj *gò*, bkc *gò* ; B. ndz *gúkū* (*gugu* ‘craindre’), tbm *gu*, swf *gú* (*gugu* ‘craindre’), bvi *gúù* ; D. fer *gwene* ‘craindre’, inr *gúná* ‘craindre’, tgy *gɔ-ŋ*
 - racine *CV-*, souvent associée en tant que dérivé à une forme verbale *CVCV* ‘craindre, avoir peur’ au lieu d’un emploi comme complément d’un verbe ‘courir’ : labiovélarisation de C_1 en mba et en feroge ; traces de nasalisation vocalique dans le sous-groupe ngbaka, en togoyo et en ma, ainsi que dans la forme verbale en feroge et en indri ma : cf. -*bìyɔ-* 1/8 ‘personne’ > -*gɔ-bìyɔ-* ‘peur de quelqu’un’ ?
 - racine *CVCV-* en dongo par incorporation de la marque de classe 3 sous la forme -*lè* (cf. ndunga), par redoublement en ndogo ?

⁷⁶ Et avec les langues banda, yakpa *yāvóró*, mbanza *yāvóló*.

⁷⁷ Dans les langues banda, linda *kūmù*, langba *kūmà*.

⁷⁸ Cf. dans les langues banda, linda *àngò*, mbanza *ngòngò*.

⁷⁹ Cf. les langues banda, yakpa *tīmà*, dakpa *tīmī* ~ *tīmī*, hai *tīmì*, wojo *tāmbī* où on remarque la variation des timbres vocaliques ainsi que des tons.

10. ‘bouche’ (* ?/?): ndt *mó-* 5/6, mfc *mbò[-cɔ-]*⁸⁰ 3/4, doo *mò-* 1/2, msj *-mú-* 7/2
- A. nbm *mò*, gbg *mò*, moj *mò*, bkc *mò*; B. muh *[kɔ]mà*, mdm *-bu*; D. fer *mu*, idr *mbu*, tgy *mu*
 - racine *CV-*: CorCon2 ? (le mba se groupe avec l’indri); osculation *V o/u* ? (le ma se groupe avec le D)
11. ‘peau, écorce, carapace’ (*5/6): ndt *kúyè-* 1/2 ‘écorce’, mfc *kōé-* 5/6 ‘écorce’, doo *kɔ-* 1/2 ‘peau’, doo *kōkō-* 5/6 ‘écorce’, msj *-kósā-* 1/2 ‘peau’, msj *kùpá-* 1/8 ‘écorce’
- A. nbm *kū*, moj *kū*; B. muh *kɔ*, mdm *kɔ*; C. ndz *kúù*, swf *kú*, bvi *kóù* ‘peau’; D. fer *ku-ä*, inr *ku-a*, tgy *kɔ*
 - racine *CV-*: osculation *V u/ɔ* ? ou deux racines **ku* ‘écorce’ (5/6), **kɔ* ‘peau’ (1/2) ?
 - racine *CVV-*: mba; feroce, indri⁸¹
 - racine *CVCV-*: ndt par incorporation du suffixe de classe 5 ?; dongo par redoublement ?; ma composés: *kó-* ‘peau’ + *sā* ‘?’⁸², *-kù-* ‘écorce’ + *-pá-* ‘arbre’ (cf. dongo *pá-* 1/2 ‘arbre’).
12. ‘animal’ (*5/6): ndt *nɔ-* 9/6, mfc *nɔ-* 9/6, doo *nũ-* 9/2a, msj *-nɔ-* 9/6
- A. muh *nò*, mdm *-nɔ*; C. ndz *no*, tbn *no*, swf *nò*, bvi *nò*; D. fer *na*, idr *naŋa-ka*, tgy *na-ŋ*
 - racine *CV-*: osculation *V o/u* (dongo), nasalité obligatoire après *n-*; CorVoc4
 - racine *CVCV-*: indri par incorporation de *-k-*
13. ‘dent’ (*5/6, *5/2): ndt *té-* 5/6, mfc *té-* 5/6, doo *tě-* 5/2, msj *-sé-* 5/2
- A. nbm *tē*, gbg *tē*, moj *tē*, bkc *tē*; B. muh *tē*, mdm *-te*; C. ndz *tì*, tbn *tì*, swf *tì*, bvi *tì*; D. idr *te*, tgy *tə-ŋ*
 - racine *CV-*: osculation consonantique *t/s* (ma, cf. moru-madi si, kresh *sèsè*, [mangbetu-efe] lese *úse*); CorVoc 1, trace de nasalisation dans le sous-groupe ngbaka (**tɛ-k* > **te-ŋ* > *tɛ* ?) et togoyo, cf. yakoma-ngbandi *tē*
14. ‘oiseau’ (*5/6): ndt *nú-* 9/6, mfc *nú-* 9/6, msj *nú-* 12/8
- A. nmb *nū*, gbg *nū*, moj *nū*, bkc *nū*; B. muh *lū*, mdm *-dú*; ndz *nūù*, tbn *nu*, swf *nū*, bvi *[nɔ]nū*; fer *[ndi]lu*, inr *[ye[ni]]ŋu*, tgy *nu-ŋ*
 - racine *CV-*: osculation *C: n* / mundu, feroce *l*; reclassement non expliqué en ma (cf. ‘animal’)
 - racine *CVCV*: belanda, feroce, indri avec *ni-* préposé; indri *CVCV* avec *ye-* préposé⁸³ (*-ŋu* ne peut pas être un suffixe, qui aurait la forme *-Ca*)
15. ‘eau’ (*11/2): ndt *ngo-* 11/2, mfc *ngo-* 11/2, doo *ngo-* 11/2, msj *-ngu-* 11/2
- A. nbm *ngó*, gbg *ngó*, moj *ngó*, bkc *ngō*; B. muh *ngú* ~ *ngó*, mdm *-ngu*; C. ndz *ngɔ*, tbn *ngo*, swf *ngɔ*, bvi *ngō*; D. idr *ngu-a*, tgy *ngu*

⁸⁰ Aussi *cf* 7/2. En Soudan central, cf. lendu *-cɔ*, mangbete-efe *ci* ‘bouche’.

⁸¹ Cf. banda linda *ákóá*, le seul exemple d’une racine *CVV* enregistré dans les langues banda.

⁸² Il existe une racine oubanguienne pour ‘animal’ apparemment présente dans le sous-groupe ngbaka sous la forme *sɔ* en monjombo et en baka, *só(ngba)* dans diverses langues banda, nzakala *kūsá*, pambia *sándò* dans le groupe zande et yakoma-ngbandi *sà*, cf. aussi le proto-gbaya **sàdì*.

⁸³ Cf. les langues banda, yakpa *yānū*, mbanza *yānū* ~ *nānū*.

- racine *CV-* : CorVoc5 (le ma se groupe avec le mundu et D)
16. ‘fumée’ (*11/2) : ndt *ngú-* 11/2, mfc *ngǔ-* 11/2, doo *ngú-* 11/- , msj *-ngí-* 11/4
- A. nbm *ngú[wà]*, gbg *ngúli*, moj *ngú[à]*, bkc *ngú[à]* ; B. muh *ngú[wà]* ‘vapeur’, mdm *ngu[a]* ; C. ndz *ngúù[-wū]*, tbm *nguu[-wu]*, swf *ngú*, bvi *ngúru* ; D. idr *nguru-ka*, tgy *nguu[-wa]*
 - racine *CV-* (+ *wà/ū* ‘feu’) : osculation *Vu/ ma i*
 - racine *CVl/rV-* : A. gbanzili, C. belanda, D. indri (+ suffixe *-ka*)
17. ‘huile’ (*11/2) : ndt *mōmó-* 11/2, mfc *mó-* 11, doo *mɔ-* 5/6, [msj *-nzémé-* 1/8 < zande]
- A. nbm *mó*, gbg *mɔ*, moj *mú*, bkc *mí[-tà]* ; B. muh *mó*, mdm *-mu* ; C. ndz *ɲɔ*, swf *hɔ* ; D. fer *mu(n)-na ~ mí-na*, idr *mu-ɲa*
 - racine *CV-* mais redoublée en ndunga (ou incorporation du suffixe de la classe 11 ?) : CorCon3, correspondance *m/ndogo-sere h* ; osculation *Vo/ u ~ i* : A. monjombo, baka ; B. mayogo ; D
- 9.4. Pour le sous-groupe mba, la reconstruction des trois genres signalés dans la section 2 : 1/2, 3/4 et 5/6, plus la classe 11 des non-comptables, est suffisante pour le traitement de cet ensemble de racines. Considérons les genres un par un afin de vérifier l’éventuelle présence de vestiges de suffixes de classe dans le reste du groupe.

1/2 : CorVoc1 apparaît avec une fréquence notable en association avec les genres ayant la classe *2 du proto-mba comme pluriel, *1/2 pour ‘bras’, ‘lune’ et ‘os’ ou *5/2 comme en dongo et en ma pour ‘dent’. Cette correspondance pourrait donc être le seul vestige d’un changement phonétique provoqué dans le seul groupe C par un ancien trait morphologique. On pourrait alors imaginer un scénario impliquant la fermeture de la voyelle radicale sous l’influence du suffixe du pluriel, puis la disparition du suffixe du singulier et la généralisation de la forme du pluriel au singulier. On remarquera que l’assimilation *e/ε > i* devant le suffixe de classe 2 n’est pas attestée dans les langues mba mais qu’on trouve *ɸi-* en dongo, la seule langue mba où aucune alternance de ce type n’est observée. A la vue de la racine ‘os’ on constate par ailleurs que cette assimilation serait harmonisante affectant une séquence de deux voyelles identiques comme il arrive également aux séquences de *a* dans les langues mba..

Or, une autre interprétation de la racine ‘os’ serait qu’il s’agit d’un monosyllabe, redoublé dans les langues mba⁸⁴. Les formes en A et en B indiqueraient alors l’intégration d’un ancien suffixe de la classe 5, toujours visible en D, ou d’un ancien suffixe de la classe 3 en C, les deux en contradiction avec le genre reconstruit pour les langues mba. On remarquera toutefois que l’apparition des mêmes « suffixes » en indri et en togoyo dans ‘lune’ semble plutôt liée à un variant nasal de la racine qu’à une ancienne appartenance de classe. Ainsi, la seule racine dissyllabique appartenant au genre *1/2 dans cette liste serait ‘chien’.

3/4 : En ce qui concerne la classe proto-mba *3/4, les données ne permettent pas de tirer une conclusion nette. Si des syllabes finales en *-r/IV* apparaissent dans D et dans quelque autre sous-groupe pour les parties du corps ‘tête’ et ‘langue’, elles sont totalement absentes pour ‘ventre’⁸⁵ et

⁸⁴ Le phénomène est connu aussi en sara-bongo-baguirien, notamment en kresh pour la racine ‘os’.

⁸⁵ En zande, en revanche, on trouve *vŷrŷ* ‘ventre’.

pour 'sein'. Pour cette dernière racine, on trouve en fait $-k/\eta V$ en D, encore en association avec une voyelle nasale, ce qui pourrait être rapproché de la forme en ma. Quant à la racine 'peur', elle requiert davantage d'information ; il est possible qu'on ait affaire à un suffixe $-nV < -r/IV$ dont on n'a aucune trace nette dans le sous-groupe mba.

5/6 : Les données concernant ce genre, fortement déstructuré dans les langues mba, sont encore plus incertaines. Seul 'animal' semble satisfaire aux exigences d'une correspondance au singulier avec un suffixe $-k/\eta V$ en indri. En effet, aucun vestige de cette classe n'est perceptible en dehors du sous-groupe mba ni pour 'dent' ni pour 'oiseau' ni pour les deux termes dont l'appartenance de genre est obscure, 'peau, écorce' et 'bouche'.

11 : Le suffixe de classe des non-comptables $-mV$ ne laisse aucune trace en dehors des langues mba dans 'eau'. Pour 'fumée' les dissyllabes ont la forme CVI/rV qui correspondrait à une classe 3 ancienne, avec un suffixe $-k/\eta V$ (~ classe 5) surajouté en indri. Quant à 'huile', cette racine comporte une syllabe finale $-na$ (~ 3) en feroge mais $-k/\eta V$ (~ 5) en indri.

9.5. Cette vision d'ensemble ne permet de rien discerner de comparable au phénomène invoqué par Greenberg (vd. 9.2) dans les sous-groupes A, B, C et D : il n'y a aucun signe régulier et crédible de la transformation d'unités constituées d'une racine et d'une marque morphologique de classe en unités monomorphématiques gardant une trace des deux constituants anciens.

Les langues qui possèdent des marques ressemblant aux suffixes nominaux (D) n'ont en fait qu'un seul élément, $-k/\eta V$, qui semble détachable de la racine. Celui-ci ne correspond pas de façon convainquante à la classe *5 du proto-mba, n'a aucun appariement singulier/pluriel et aucun sens précis. Il semble « productif » car il apparaît avec une fréquence importante mais il pourrait être une innovation sans aucun rapport avec un ancien suffixe de classification sans qu'on puisse préciser son origine pour autant. Santandrea (1969 : 67) mentionne la possibilité qu'il soit emprunté mais si la source était une langue du Soudan central, il serait en principe préfixé. Aucune autre source ne peut être désignée.

10.1. La position actuelle des langues mba en tant qu'isolats parmi des voisins bantouphones laisse envisager un ancien continuum dialectal de parlers apparentés qui a été submergé pendant les stades initiaux de l'expansion bantoue. On pourrait imaginer qu'à cette époque-là les populations parlant des langues apparentées aux langues mba mais sans classification nominale, étaient marginales et peu nombreuses. Leur lieu d'origine a pu être à l'extrémité occidentale du groupe et leur expansion, simultanée au moins en partie avec le mouvement des populations bantoues d'ouest en est. Il faudra en tout cas envisager deux mouvements successifs : le premier aurait mené les sous-groupes C et D à l'extrémité orientale actuelle du groupe alors que le second, plus récent, aurait vu le déplacement du sous-groupe B sur le même trajet jusqu'à une position de contact à l'ouest de ces deux premiers.

Cette vision est bien entendu tributaire de nos connaissances de l'expansion bantoue et présuppose une association de cause à effet sur les mouvements des peuples oubangiens. Les langues elles-mêmes ne permettent de tirer aucune conclusion dans ce sens et les mouvements à cette profondeur temporelle ne sont pas retenus dans la tradition orale.

10.2. L'absence de vestiges de classification nominale morphologique dans les sous-groupes A à D est suggestive d'un phénomène de contact de langues. On peut en effet envisager un processus d'adoption d'une langue par des populations diverses, soit parce qu'elle était déjà véhiculaire, soit en

la transformant en véhiculaire, qui aurait donné lieu à la suppression de toute flexion. On est en droit de s'interroger en particulier sur le rôle des populations pygmées dans ce processus. On doit également se demander si ce n'est pas une phase du même processus ou une suite immédiate qui aurait atteint des populations locutrices de langues du Soudan central et conduit à l'apparition des langues banda (cf. Cloarec-Heiss 1998, 2000).

10.3. Il existe pourtant une interrogation à laquelle nous avons plus de mal à répondre car elle nous fait remonter à une époque beaucoup plus lointaine : comment se fait-il qu'une population parlant une langue à classification nominale par suffixe se trouve dans une région située à une distance de 1000 à 1500 km des langues censées comporter un système flexionnel apparenté avec, en dehors des langues bantoues, deux groupes principaux interposés : les Gbaya, jusqu'à récemment chasseurs-cueilleurs, et les Mboum, sans doute plus anciennement sédentaires, tous les deux dépourvus de ce type de morphologie ?

On peut identifier dans l'expression « système flexionnel apparenté », utilisée dans le paragraphe précédent, une présupposition qui sous-tend cette interrogation. Il faudrait en effet pouvoir affirmer avec un certain degré de certitude que le système de classification reconstruit pour le proto-mba est en effet un avatar des systèmes retrouvés d'abord dans les langues Adamaoua du sud-ouest et du nord et ensuite dans les langues gur (cf. Kleinewillinghöfer 1996 concernant la parenté entre les branches gur et Adamaoua).

En ce qui concerne les langues gur au moins, l'appariement *w/y* designé ici comme le genre 1/2 - cité par Greenberg (1966 : 13) comme une preuve de parenté - ainsi que la marque vélaire des déverbaux, transformée en marqueur de classe du singulier sans appariement dédié, constituent deux ressemblances particulièrement frappantes. La classe des non-dénombrables marquée par *-m* est également présente sans surprise et les classes 3 et 5 du singulier semblent reconnaissables même si l'identification de leurs appariements au pluriel est plus incertaine. Par contre, la neutralisation des voyelles des suffixes est une dissimilarité importante mais peut relever d'une simplification générale du système.

Malgré ces ressemblances convainquantes, une prudence sur le fond doit s'imposer. Si on met les classes innovantes du ma, 12 au singulier et 8 ~ 10 au pluriel, en parallèle avec l'Oti-Volta, on trouve dans ce dernier ensemble deux classes du singulier, **-fʊ/e* et **-bu/e*, chacune appariée soit au pluriel **-i*, soit au pluriel **-dʒi*, le singulier **-bu/e* seul étant apparialement en plus à un pluriel **-dʒa*. Si on rejette l'hypothèse du dédoublement de la classe 5/6 par variation interphonémique, telle qu'elle a été proposée ici, on peut soutenir que le ma est la seule langue du groupe à avoir conservé les traces d'un quatrième genre hérité. Quel que soit le choix sur ce point, nous devons nous souvenir du fait qu'une ressemblance greenbergienne n'est pas une preuve de parenté. Seule la multiplicité de ces traits est probante.

10.4. Au delà de ces faits de simple correspondance de traits isolés, il faut tenir compte également de faits d'ordre typologique. Ainsi le système d'origine proposé ici pour le proto-mba est simple, étant composé de trois genres et de deux classes sans appariement au pluriel, mais il laisse la place à une « créativité » moyennant la génération de classes minoritaires qui peuvent satisfaire à des exigences qui se développent en diachronie, notamment sociosémantiques.

Les genres préférentiels ne semblent pas être caractérisés sémantiquement, non seulement dans le sens de n'accueillir que des nominaux définis par un trait sémantique particulier mais même dans le sens d'accueillir, entre autres, tous les nominaux caractérisés par un tel trait⁸⁶.

Le système d'accord semble relativement stable avec des variations qui relèvent du détail, à l'exception du ma où il subit un détournement majeur.

On pourra confronter le système reconstruit aux systèmes gur répertoriés dans Mieke & Winkelmann 2007 et Mieke, Reineke & Winkelmann 2012.

10.5. Qui s'attache à l'étude de la classification nominale dans les langues mba voit s'ouvrir devant lui un vaste horizon de recherches tant en synchronie qu'en diachronie. La connaissance des systèmes verbaux de ces langues est tellement pauvre qu'on n'est pas en mesure de dire si le chercheur réagirait à leur étude de la même façon qu'il réagit face à la morphologie nominale. C'est une impression intuitive que de dire que les perspectives en diachronie seraient bien plus réduites dans le domaine verbal mais il serait toutefois intéressant de regarder la question de plus près, dans le sous-groupe mba d'abord et ensuite en sere-ngbaka. Bien entendu, même si la vitalité de ces langues ne semble pas un sujet d'inquiétude – seul le ndunga est considéré menacé selon *Ethnologue* (<https://www.ethnologue.com/endangered-languages>) – la possibilité et même la volonté de collecter de nouveaux matériaux à leur sujet ne sont aucunement garanties.

Sources pour les langues des sous-groupes A, B, C et D

ngbaka-mafo : notes de terrain de J. M. C. Thomas (c.p.)

gbanzili : notes de terrain de J. M. C. Thomas et de L. Bouquiaux (c.p.)

monzombo : Boyi (1983)

baka : Brisson (1984)

mundu : Vallaëys (1991) et données de terrain de Dorothea Jeffrey

mayogo : notes de terrain de Dorothea Jeffrey (c.p.)

ndogo : Santandrea (1961) et notes de terrain de Wanda Pace (c.p.)

tagbu : Santandrea (1961)

sere : Santandrea (1961) et notes de terrain personnelles

belanda : notes de terrain personnelles

feroge, indri, togoyo : Santandrea (1969)

Sources pour les autres langues citées :

nzakala : notes de terrain d'Eric de Dampierre, informatisées de façon posthume par Margaret Buckner

zande : données personnelles

⁸⁶ HP remarque à plusieurs reprises (par exemple HP 127) que l'avis de Tucker & Bryan (1966) affirmant que les noms des parties du corps se placent principalement dans le genre 3/4 ne peut pas être soutenue.

Références bibliographiques

- Bantu Lexical Reconstructions 3*, https://www.africamuseum.be/fr/research/discover/human_sciences/culture_society/blr
- Boeck, L. B. de. 1952. *Grammaire du mondonga*. Bruxelles : Institut Royal Colonial Belge.
- Boyi, Jean. 1983. *Le munzombo, langue oubanguienne : Etude du nom*. Thèse de 3ème cycle, Linguistique : Paris, Univ. de la Sorbonne nouvelle (Paris III).
- Bouquiaux, Luc & Jacqueline M.C. Thomas. 1980. Le peuplement oubanguien : Hypothèse de reconstruction des mouvements migratoires dans la région oubanguienne d'après des données linguistiques, ethnolinguistiques et de tradition orale. In L.M. Hyman & J. Voorhoeve (éds). *L'Expansion bantoue*. Paris : SELAF.
- Brisson, Robert. 1984. *Lexique français-baka*. Douala: [Collège Libermann].
- Cloarec-Heiss, France. 1998. Entre Oubanguien et Soudan central : les langues banda. In I. Maddieson & Th. J. Hinnebusch (éds), *Language History and Linguistic Description in Africa*. Trenton-Asmara : Africa World Press (Trends in African Linguistics 2), 1-16.
- Cloarec-Heiss, France. 2000. Mesures dialectales en trois dimensions : application à une aire dialectale hétérogène, l'aire banda. In H. E. Wolff & G. Gensler (éds), *Proceedings of the second world congress of African linguistics, Leipzig 1997*. Cologne : Rüdiger Köppe.
- Diki-Kidiri, Marcel. 1982. Variations libres entre phonèmes en Sango, langue nationale de R.C.A. : étude et mesures. In Pascal Boyeldieu & Marcel Diki-Kidiri, *Le domaine ngbandi*. Paris : SELAF, 81-101.
- Greenberg, Joseph. 1966. *The languages of Africa*. Bloomington : Indiana University.
- Güldemann, Tom. A paraître. From asymmetric grammatical treatment of nouns to gender: animacy-based noun classification in Central Africa and its typological significance.
- Güldemann, Tom & Ines Fiedler. 2019. Niger-Congo “noun classes” conflate gender with deriflection. In Francesca Di Garbo, Bruno Olsson & Bernhard Wälchli (eds.), *Grammatical gender and linguistic complexity: Volume I: General issues and specific studies*, 95–145. Berlin: Language Science Press.
- Kleinwillinghöfer, Ulrich. 1996. Relationship between Adamawa and Gur languages: The case of Waja and Tula. *Cahiers Voltaïques / Gur Papers 1* : 25-45.
- Manessy, Gabriel. 1975. *Les langues Oti-Volta : classification généalogique d'un groupe de langues voltaïques*. Paris : SELAF.
- Miehe, Gudrun & Kerstin Winkelmann (éds). 2007. *Noun Class Systems in Gur Languages. Vol. I: Southwestern Gur Languages (without Gurunsi)*. Gur Monographs / Monographies Voltaïques 9. Köln : Köppe.
- Miehe, Gudrun, Brigitte Reineke & Kerstin Winkelmann (éds). 2012. *Noun Class Systems in Gur Languages. Vol. II: North Central Gur Languages*. Gur Monographs / Monographies Voltaïques 11. Köln : Köppe.
- Moñino, Yves. 1995. *Le Proto-gbaya : Essai de linguistique comparative historique sur vingt-et-une langues d'Afrique Centrale*. Paris : Peeters.
- Nichols, Johanna. 1992. *Linguistic diversity in space and time*. Chicago: University of Chicago Press.

- Pasch, Helma. 1986. *Die Mba-Sprachen. Die Nominalklassensysteme und die genetische Gliederung einer Gruppe von Ubangi-Sprachen*. SUGIA 6. Hamburg : Helmut Buske.
- Santandrea, Stefano. 1961. *Comparative outline-grammar of Ndogo - Sere - Tagbu - Bai - Bviri*. Bologna : Nigrizia.
- Santandrea, Stefano. 1969. *Note grammaticali e lessicali sul gruppo feroe e sul mundu (Sudàn)*. Napoli : Istituto universitario orientale.
- Thomas, Jacqueline M. C. 1963. *Le parler ngbaka de Bokanga : phonologie, morphonologie, syntaxe*. La Haye : Mouton.
- Tucker, A.N. 1951. *Le groupe zande*.
- Tucker, A. N. & Margaret Bryan. 1966. *The non-Bantu languages of North-Eastern Africa*. London
- Vallaes, A. 1991. *La langue mondo*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale.